



VOL. VI.—No. 6.

MONTREAL, JEUDI, 11 FEVRIER 1875

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PRIX DU NUMERO, 7 CENTS.

LE REPATRIEMENT

Repatriement! Emigration! Colonisation!
Grandes choses, grandes mesures, mais aussi mots sonores et pompeux qui, jusqu'à ce jour, ont servi de thème banal à toutes les variations du patriotisme discourant au sein d'un de nos deux Parlements, ou au milieu de quelque banquet officiel; devises brillantes que, tour à tour, chaque parti inscrit sur sa bannière.

Ah! Dieu ne plaise que nous mettions en doute la sincérité de ceux qui invoquent ces noms comme des talismans propres à guérir un mal profond!

Si l'amour ardent du pays, des coutumes, des mœurs, des traditions, suffisait à donner des vertus curatives aux mesures que notre gouvernement provincial adopte de temps à autre, l'expérience serait faite déjà, et le succès aurait rencontré nos espérances. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, et l'exposition en termes éloquentes des ravages de l'émigration parmi nous, les plans, les remèdes de tout genre ayant pour but de ramener ici ceux émigrés aux Etats-Unis, ont plutôt témoigné en faveur de la sympathie, de l'affection qui lie partout les Canadiens-Français, en dépit de l'éloignement et de l'absence, qu'ils n'ont vraiment produit de résultats sensibles.

Dans les affaires de sentiment, le cœur et l'imagination s'en donnent toujours aux dépens de l'expérience et de la raison; c'est fort honorable pour les individus, mais ce n'en est pas moins un défaut pour les choses courantes de la vie.

Ce qui nous suggère ces quelques réflexions, c'est la lecture des résolutions relatives au repatriement des Canadiens émigrés, et que l'hon. Ministre de l'agriculture, M. Garneau, a présentées à la Chambre la semaine dernière.

Voici la teneur du document officiel :

RÉSOLUTIONS

Résolu :—10. Qu'à même les revenus de cette Province il soit créé un fonds spécial de soixante mille piastres appelé "Fonds de Colonisation," et que ce fonds soit employé en la manière ci-après mentionnée, à encourager les Canadiens émigrés aux Etats-Unis à venir se fixer sur nos terres publiques, et à attirer en cette Province une plus forte proportion d'immigrants agriculteurs européens disposés à se faire colons.

Résolu :—20. Qu'à même cette somme le Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics soit autorisé à faire ébaucher dans les Cantons de Ditton et Chesham, dans le comté de Compton, et Biencourt, dans le comté de Témiscouata, un certain nombre de lots de cent acres destinés à être offerts aux Canadiens des

Etats-Unis, et aux immigrants européens qui désireront se faire colons, et qui lui paraîtront en état de réussir comme tels.

Résolu :—30. Que cette ébauche de lots consistera en un défrichement de quatre acres prêts à être ensemencés et en une maison d'habitation de pas moins de seize pieds sur vingt. Le coût de ces travaux, joint au prix du fonds, ne devra en aucun cas excéder la somme de deux cents piastres, et le Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics autorisera le paiement des dits travaux à même le "Fonds de Colonisation," créé par les présentes.

Résolu :—40. Que le prix des lots ainsi ébauchés sera payable en la manière ordinaire, à l'agent des Terres de la Couronne, dans la juridiction desquels ils se trouveront compris, et la balance en quatre versements annuels consécutifs, avec intérêt du jour de l'émission du permis d'occupation. Et le coût des améliorations, payable en cinq autres versements annuels consécutifs, qui deviendront exigibles successivement après que le prix du fonds sera dû sans intérêt jusqu'à l'échéance de chaque paiement.

Résolu :—50. Qu'il sera tenu dans le Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, pour les dépenses d'améliorations de chaque lot, un compte régulier dont un double sera fourni au Département des Terres de la Couronne, qui en fera la perception par ses agents à mesure que les versements deviendront exigibles.

Résolu :—60. Que pour avoir droit à un lot ainsi ébauché, il faudra que le colon soit âgé de dix-huit ans au moins, qu'il ait les qualifications requises pour réussir comme colon, et qu'il ne possède point de propriété foncière dans la Province.

Résolu :—70. Que les Lettres-Patentes pour les lots ainsi ébauchés ne pourront être accordées que lorsque le prix du fonds et le coût des améliorations auront été payés intégralement et lorsque le colon aura défriché et maintiendra en état de culture au moins quinze acres de son lot.

Résolu :—80. Qu'à défaut de paiement d'aucun des versements exigibles tant pour le prix du fonds que pour le coût des améliorations, et à défaut par le colon de tenir de bonne foi feu et lieu sur son lot, de défricher et mettre en culture au moins un acre de son lot par chaque année, le permis d'occupation qui lui aura été accordé pourra être annulé, et le lot concédé à une autre personne, sans qu'il ait droit de rien réclamer pour les travaux et les versements déjà faits, lesquels, à moins de raisons valables, seront confisqués au profit de la Province.

Résolu :—90. Qu'à même le dit fonds de colonisation, le Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics soit autorisé à faire construire et à entretenir, dans chaque colonie qui sera formée en vertu des présentes, une maison pour y recevoir les familles des colons les premiers jours de leur arrivée.

Résolu :—100. Qu'à même le dit fonds de colonisation, le Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics soit autorisé à payer les frais d'organisation de chaque colonie.

L'idée qui a inspiré la mesure est une idée généreuse et nationale, répondant aux suggestions mille fois renouvelées de la presse, aussi bien qu'aux désirs et aux vœux des Canadiens expatriés ou non.

Là-dessus point de doute, tout le monde applaudit et chaque parti se rallie au sentiment qui a dicté ces résolutions.

Maintenant ces prétendus avantages accordés aux Canadiens qui nous reviendront atteindront-ils leur but?

Nous le souhaitons fort, et nous serons heureux si les événements se chargent d'infliger un démenti à nos doutes.

Les résolutions d'ailleurs semblent vouloir atteindre un double résultat, car dans les clauses 1. et 2. les avantages mentionnés seront, non-seulement accordés aux Canadiens des Etats-Unis, mais encore aux immigrants européens qui désireront se faire colons.

Pour ce qui regarde cette dernière classe, nous pensons que la mesure portera ses fruits; car un des grands obstacles à l'établissement des colons en notre province, c'est précisément l'impérieuse nécessité où les nouveaux arrivants se trouvent de s'occuper avec des ressources insuffisantes de construire une habitation et de défricher immédiatement avant la mauvaise saison, une étendue de terre susceptible de fournir aux besoins les plus pressants.

Ces conditions de logement et de culture préalables auxquelles pourvoit le bill sont précieuses; c'est la disparition de l'obstacle le plus sérieux à l'établissement des colonies agricoles.

Pour ce qui concerne le retour des Canadiens émigrés, ces offres d'octrois gratuits les séduiront-ils? Il faudrait pour cela que la cause de l'émigration aux Etats-Unis provint du manque de terre ou des moyens d'en obtenir, mais en est-il ainsi?

Beaucoup de ceux qui nous quittent ont possédé des terres ou en possèdent encore au moment de leur départ. Par malheur, et c'est là une des sources de l'émigration, les hypothèques survenues ont grevé la propriété; la gêne a suivi, alors on aliène le reste, et les bribes du patrimoine défrayent les dépenses du voyage.

Ceux qui ont assisté à la gare Bonaventure au départ d'un convoi d'émigrants canadiens, ont pu s'assurer par la quantité de malles, de coffres, de paquets, d'ustensiles de ménage, parfois d'outils de tous genres, encombrant les passages du dépôt, que la plupart des ménages sont munis de bien des choses.

L'émigration canadienne tient à des causes sérieuses et profondes. Qu'il y ait dans la race un certain penchant héréditaire pour les aventures et les voyages, nous l'admettons. Mais ce n'est point là un motif déterminant, surtout si l'on songe aux causes historiques parfaitement constatées, mais depuis longtemps disparues, qui motivaient alors ces désertions en masse.

On nous parle aussi des robustes défricheurs canadiens de la première époque coloniale, le fait est exact; mais a-t-on réfléchi aux changements politiques, sociaux et économiques, que l'industrie, le commerce, la vapeur, la presse, et cent autres progrès, ont amenés dans les mœurs, les besoins et les habitudes de la vie?

Ce dont on se contentait jadis ne suffit plus de nos jours, et pour quatre-vingt-dix pionniers sur cent qui eussent autrefois répondu à l'appel de l'autorité, l'administration n'en trouverait pas cinq aujourd'hui.

Il y a quelques années, le gouvernement provincial, sur les suggestions de M. Marchand, créait à l'aide d'octrois les "Sociétés de Colonisation" c'était une mesure analogue à celle d'aujourd'hui et proposée pour retenir au pays les individus atteints de la nostalgie de l'étranger.

Que l'on consulte à ce sujet le dernier rapport du Ministre de l'Agriculture, et l'on verra de suite si les résultats ont répondu à l'attente?

Qu'on lise dans le même livre officiel, le rapport de M. Barnard sur l'état des chemins dans nos campagnes, sur la condition de l'agriculture; que l'on prenne aussi connaissance du rapport du Rév. M. F. X. Buteau, Supérieur du Collège de Ste. Anne de la Pocatière, et l'on saura de suite à quoi s'en tenir. Ecoutez le premier sur l'état général de l'agriculture dans la province:

"Après avoir parcouru presque toute la partie Canadienne-Française de notre province et m'être mis à même de juger de l'état de notre agriculture, je regrette d'avoir à constater combien elle est arriérée, et quels efforts immenses il nous faudra faire, si nous voulons faire disparaître les préjugés qui existent presque partout, même parmi les hommes les plus instruits à la campagne, et qui font croire que l'agriculture bien faite n'est pas rémunérative. J'ai visité les paroisses... les fossés ne sont pas entretenus, l'eau séjourne à l'automne sur beaucoup de prairies... Les animaux sont très-mal hivernés, et ils n'ont généralement pour toute nourriture pendant l'hiver, que les mauvaises herbes, qui poussent misérablement à travers un sol durci et tout à fait appauvri... Les fumiers sont pauvres comme les animaux qui les ont produits, et encore en laisse-t-on perdre la plus grande partie avant de les utiliser. Depuis plusieurs années les maisons des cultivateurs se sont vidées au profit des briqueteries américaines, et il n'est resté pour cultiver les terres que ceux qui ne pouvaient guère faire autrement... Enfin, M. le ministre, il faut bien l'admettre, notre agriculture souffre au-delà de toute expression, et il est grand temps de prendre les mesures les plus énergiques, si l'on veut arrêter le mal qui nous appauvrit et qui décime notre population."

Maintenant sur les chemins, cette nécessité première pour l'aisance et le progrès des campagnes:

"Il me semble important, M. le Ministre, d'attirer votre attention sur le malheureux

état des chemins dans presque toute la partie française de la Province de Québec, cause de dommages incalculables pour l'agriculture. Rien n'est plus pénible que d'avoir à voyager sur ces chemins, qui sont dans un état déplorable pendant à peu près huit mois de l'année, en moyenne. Les cultivateurs y perdent certainement la moitié de leur temps et exposent leurs attelages aux plus grandes fatigues ainsi qu'à des pertes considérables, parce que la loi, au sujet des chemins, n'est pas mise à exécution. Je pense que la nomination d'un surintendant des chemins, consciencieux, pour toute la province, qui serait chargé de presser les municipalités en défaut de réparer et d'entretenir leurs chemins, et qui, au besoin les poursuivrait au nom de la Reine, ferait bientôt changer cet état de choses si déplorable sous tous les rapports."

Désirez-vous un autre témoignage? voici celui du directeur de l'école de Ste. Anne: « Dans cet espace de vingt-cinq ans il a été dépensé plus d'un million et demi de piastres pour les sociétés d'agriculture, et malgré tout cela, j'ose affirmer qu'une amélioration graduelle et générale est encore à commencer dans la masse des cultivateurs. »

Ne vous semble-t-il pas que de pareilles peintures expliquent à leur manière les causes mystérieuses du mal qui nous dévore?

Quelque pénible que soit notre devoir en exposant ce que des hommes spéciaux et compétents ont consigné dans leurs rapports officiels, nous pensons rendre un service public.

Encourager l'émigration c'est fort bien; rappeler des compatriotes des Etats-Unis est mieux encore.

Mais n'y aurait-il point d'autres mesures plus urgentes à adopter pour l'amélioration de notre agriculture, par conséquent pour donner à nos campagnes le charme, l'attrait et disons-le, les commodités qui leur manquent?

Dépenser dans ce but des sommes rondettes, ne serait-ce point travailler d'une façon indirecte mais certaine au repatriement des exilés?

Et puisqu'il s'agit d'agriculture, nous demanderons aux personnes intelligentes et de bonne foi: procéder par des dons, des octrois et des primes dans les conditions actuelles de nos campagnes, alors que tant d'améliorations essentielles restent à faire, n'est-ce point mettre la charrue avant les bœufs?

A. ACHINTRE.

ECHOS DE PARTOUT

Les écoles des Etats-Unis coûtent annuellement \$95,000,000, distribués à 221,000 institutions qui enseignent à 14,000,000 d'enfants, soit \$6.40 par année pour chaque enfant.

Dix minutes et 1 fr. 75 centimes: tels sont le temps et le prix que réclame un Allemand de Breslau, prenant, comme tous les Allemands, le titre de professeur, pour incinérer un corps humain.

On assure que des spéculateurs anglais ayant acquis le droit de rechercher les vieux fers, boulets, éclats de bombes, débris d'armes, enfouis dans les environs des champs de bataille de la Crimée, ont fait refondre ce fer pour le convertir de nouveau en projectiles.

UN FAIT CURIEUX.—Au Japon, tandis que les étoffes de coton des Anglais, les draps, les tissus chinois luttent difficilement contre les produits similaires nationaux, les mousselines françaises s'enlèvent avec entrain. Les Japonais témoigneraient un goût prononcé pour cette charmante et légère étoffe.

De récentes études ont permis d'évaluer à 150 mille hectares la superficie occupée par les houillères espagnoles. Mais tandis que les Belges extraient de leur bassin, dont l'étendue est égale, plus de dix millions de tonnes par an, les Espagnols n'en retirent que six cent mille.

Le comte Batthyani, célèbre Hongrois qui, au couronnement de l'empereur d'Autriche comme souverain de Hongrie, remplissait les fonctions de grand écuyer, bien qu'il eût déjà plus de quatre-vingt ans, vient de mourir à Pesth, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

D'après un bruit fort répandu et recueilli par la *Presse*, la *Rose d'or* serait offerte par le Pape à la reine-mère de Bavière, qui vient de se convertir au catholicisme.

Cette nouvelle, qui paraît se confirmer, a produit une très-vive émotion à Berlin, où les esprits suivent avec une attention marquée la lutte engagée par le prince de Bismarck contre la cour du Vatican.

A Manchester on a constaté que l'emploi des femmes dans les manufactures a pour premier effet de déterminer une augmentation dans la mortalité des enfants. Le chiffre des décès d'enfants dans cette cité manufacturière est de 48 pour 100 du nombre total. Chose bien digne d'attention: lorsque le travail ne marche pas, la mortalité des enfants diminue, elle augmente de nouveau quelque temps après le retour des femmes dans les ateliers.

La ville de Leyde, dans l'intention d'inculquer aux ouvriers le goût de la culture des fleurs, agréable distraction qui sans contredit doit les éloigner du cabaret et contribuer à leur faire aimer la vie d'intérieur, a organisé une exposition florale. Ne seront admis comme exposants que les personnes justifiant de leur qualité d'ouvrier et pouvant établir que les fleurs présentées par elles sont le produit de leur culture personnelle.

Porto-Rico, colonie espagnole, convoitée par les Allemands, et dont la cession à l'Allemagne a un moment préoccupé l'opinion publique en France, en Angleterre, mais surtout aux Etats-Unis, est une grande île des Antilles, peuplée de 660,000 habitants. Son commerce avec l'Europe et l'Union américaine s'élève au chiffre de 122 millions de francs, et, en 1873, il a donné lieu à un mouvement de 2480 navires d'une jauge totale de 438,557 tonneaux.

Marseille verra prochainement arriver dans son port, si les vents et les flots leur sont propices, deux navires japonais venus en droite ligne du Japon, après avoir franchi les mers de Chine et de l'Inde, le canal de Suez et la Méditerranée. La marine militaire japonaise est du reste en voie de constitution, et ses officiers ont adopté un costume uniforme semblable à celui des officiers de marine anglais et français. L'équipage japonais porte le même vêtement que le matelot européen: pantalon et veste de drap, grand col rabattu et chapeau de cuir bouilli.

D'après une enquête faite en Angleterre sur l'initiative de M. Plimsoll, on a constaté que l'une des causes des trop nombreux naufrages que l'on signale chaque année dans la marine du commerce anglais, est la vieillesse des bâtiments. Si l'on consulte la statistique des naufrages pour 1869, on apprend que parmi les bâtiments perdus, il y en avait 436 vieux de 21 à 30 ans; 229 de 31 à 40; 112 de 41 à 50; 53 de 51 à 60; 32 de 61 à 90 et 2 de 91 à 100 ans. Une cause beaucoup plus sérieuse encore est l'habitude des armateurs anglais de surcharger leurs navires, ce qui leur permet de démanter un fret moins élevé que les armateurs étrangers et, au risque de la vie de leurs équipages, de défier toute concurrence étrangère. On dit qu'une loi analogue à celle qui, en France, réglemente la marine de commerce et s'oppose à des agissements que l'on peut qualifier de barbares, sera présentée à la rentrée du Parlement.

PROGRÈS DE LA VITICULTURE EN CALIFORNIE.—On dit qu'il existe en Californie 8,000,000 acres de terre propre à la culture de la vigne, et cependant cet Etat ne possède que 50,000 acres plantés de vignes. Généralement parlant, les résultats sont très-favorables, la récolte étant de dix à quinze tonnes de raisin par acre, le prix de vente est d'environ \$10 la tonne, ce qui représente un produit minimum de \$100 à \$150 par acre, pour les fruits destinés au vin, et un peu plus élevé pour ceux réservés à la table.

Cependant, la fabrication du vin souffre beaucoup de la concurrence que lui font les produits français. Les viticulteurs n'ont pas encore eu le temps de faire connaître leurs marques; mais cependant quelques-uns ont déjà réussi à établir leur réputation, même sur le marché anglais, et il y a des gens qui prédisent que les vins de la Californie deviendront, un jour, aussi populaires que les vins français, non-seulement en Amérique, mais même en Europe. Sans tomber dans l'exagération, on peut dire, dès à présent, que les vins américains des Etats du Pacifique font déjà une concurrence sérieuse aux produits fabriqués du Midi de la France, et maintenant que le Congrès a voté le droit spécifique de 40 cents par gallon, recommandé par le Comité de Conférence, les producteurs français ne pourront rivaliser avec ceux de ce pays-ci que s'ils consentent à une forte diminution sur leurs prix actuels.

Les Californiens prétendent que le sol et le climat de leur Etat sont aussi bien adaptés à la culture de la vigne que ceux de la France, et nous ne voyons pas pourquoi cette culture ne deviendrait pas l'industrie principale de cet étrange pays, dont le sol est si riche, et dont

le climat s'adapte à des produits plus variés que n'importe quelle autre contrée d'Europe. Peut-être, un jour, la France aura-t-elle à souffrir de cette concurrence lointaine, tandis qu'on peut se faire une idée des richesses que l'avenir réserve à la Californie, lorsque l'on réfléchit qu'avec 5,000,000 d'acres cultivés en vignes, le premier de ces pays se fait un revenu d'environ \$350,000,000. C'est-à-dire près du double de ce que produit aux Etats-Unis la récolte entière de céréales dans une année moyenne. La récolte des céréales, en Californie, donne environ \$15 l'acre, tandis que celle du raisin produit en France \$60 pour une étendue égale de terrain. Ces chiffres donnent à réfléchir. Si la Californie trouve qu'en cultivant la vigne, sa terre lui rapporte quatre fois plus qu'en cultivant les céréales, elle abandonnera la culture de ce second produit pour s'adonner exclusivement à celle du premier, et cela d'autant plus facilement qu'elle pourra toujours tirer de l'Ouest tout le froment dont elle pourra avoir besoin.

Si le danger n'est pas immédiat pour nos amis de France, il est du moins assez proche pour qu'on ne le dédaigne pas, et sans vouloir jeter un cri d'alarme qui n'aurait aucune raison d'être actuellement, nous croyons qu'il serait imprudent de fermer les yeux à l'évidence.

LES CANADIENS DE L'OUEST

JEAN-BAPTISTE FARIBAULT

V

(Suite et fin)

La Compagnie du Nord-Ouest n'ayant pu après la guerre obtenir la permission de continuer ses opérations sur le territoire américain, vendit toute sa propriété à la Compagnie américaine de fourrures, dont John Jacob Astor était le président. Joseph Rolette fut nommé l'agent de cette association, et Faribault fit des arrangements avec lui pour s'approvisionner de tous les articles nécessaires pour la traite.

Faribault continua son commerce avec succès durant trois autres années, à la Prairie du Chien, puis, cédant aux vives instances du colonel Leavenworth, il alla se fixer dans l'île de Pike, près de l'endroit où on a érigé le fort Snelling. Le colonel Leavenworth s'était mis en rapports avec Faribault, lors d'un récent voyage à la Prairie du Chien, et il avait été tellement frappé de l'étendue de ses connaissances sur les tribus de l'Ouest et en particulier sur les Sioux, qu'il l'avait fortement sollicité de venir s'établir près du fort qu'il allait ériger dans le haut du Mississippi, en lui promettant tout l'encouragement possible. Les sauvages qui fréquentaient le poste de la Prairie du Chien, étant bien moins nombreux que par le passé, Faribault accepta sans hésiter cette proposition qu'il crut avantageuse sous tous rapports.

Faribault avait un goût prononcé pour la culture des champs, et comme le sol de l'île de Pike était très-fertile, il commença sans délai une exploitation agricole. Sa famille qu'il avait laissée à la Prairie du Chien, vint le rejoindre peu de temps après son arrivée dans son nouveau domaine, et il recueillit bientôt une quantité de légumes et de céréales suffisante pour sa subsistance. Bien plus, il fit venir de St. Louis grand nombre d'instruments aratoires, tant pour son propre usage que celui des sauvages des alentours, auxquels il réussit à inculquer le goût de la culture, malgré leur répugnance traditionnelle pour tout travail manuel.

Tout l'état du Minnesota n'était à cette époque qu'un vaste désert, où la civilisation n'avait pas encore pénétrée, et Faribault a le premier défriché le sol à l'ouest du Mississippi et au nord de la rivière Des Moines.

En 1820, le colonel Leavenworth réunit les chefs et les principaux membres de la tribu des Sioux, et obtint d'eux la cession d'une étendue de terrain de neuf milles carrés au confluent du Mississippi et de la rivière Minnesota. De plus, les sauvages consentirent dans le traité qui fut passé à cet effet, à abandonner leurs droits sur

l'île de Pike en faveur de la femme de Faribault et de ses descendants. Voici l'article qui fut inséré à ce sujet dans le traité: « Et nous réservons, octroyons et transférons par les présentes, à Pélagie Faribault, femme de Jean-Baptiste Faribault, et à ses héritiers pour toujours, la grande île située à l'embouchure de la rivière St. Pierre, qui contient environ 320 acres... La dite Pélagie Faribault est la fille de François Kinie par une femme de notre nation. » Le droit de propriété de Faribault sur cette île lui fut plus tard disputé, et ce fut sur cette clause du traité de 1820 que ses procureurs, S. C. Stambough et Alexis Bailly (1) se basèrent pour appuyer ses réclamations auprès du gouvernement américain, qui avait acheté cette île par l'entremise du lieutenant Pike.

Faribault ne fut pas longtemps dans son île sans être assailli par de nouvelles épreuves. Le débordement du Mississippi, au mois de juin 1822 fut tel, que le fleuve submergea l'île entière, dévastant et enlevant avec une force irrésistible tout ce qui s'opposait à sa marche envahissante. Nullement déconcerté par ce nouveau désastre, Faribault alla s'établir sur un plateau de la rive opposée qu'il crut inaccessible aux plus fortes crues du *Père des Eaux*. Mais le fleuve déjoua cette fois encore tous ses calculs. Quatre ans plus tard, en 1826, la glace s'entassa tellement en amont du fort que le Mississippi, contenu par cette digue formidable, s'éleva à une hauteur que de mémoire d'homme il n'a jamais atteinte, emportant la maison de Faribault et ses dépendances, noyant ses bestiaux, et semant partout des traces désastreuses de son passage. Averti heureusement à temps de cette crue menaçante par le colonel Snelling, qui lui envoya une barque pour faciliter sa fuite, Faribault put se sauver à temps avec sa famille, et aller mettre en lieu sûr les riches pelleteries que contenait son magasin.

VI

Peu de temps après, Faribault transporta ses pénates à Mendota, où sa famille séjourna pendant plusieurs années. Il allait trafiquer chaque hiver à son ancien poste des Petits Rapides, où il fit un commerce considérable.

Les Sioux avec lesquels il venait surtout en contact sont l'une des tribus les plus féroces de l'Ouest, et malgré leur amitié en général pour Faribault, il courut plus d'une fois les plus grands dangers au milieu d'eux. Une fois entre autres, en 1836, il reçut une très-grave blessure d'un Sioux auquel il n'avait pu donner un certain article qu'il demandait avec instance. Sans proférer une seule parole, le sauvage irrité lui plongea son couteau dans le dos un peu au-dessous de l'épaule; mais il aurait expié sur le champ son crime sans l'intervention de ses compagnons qui empêchèrent à temps Olivier, l'un des fils de Faribault, âgé seulement de quatorze ans,

(1) Alexis Bailly s'est éteint il y a quelques années à Wabasha, Minnesota, où il a laissé le souvenir d'une vie bien remplie et de précieux services à ses compatriotes émigrés. Il avait une certaine somme de connaissances légales, et il s'en servit avantageusement en bien des circonstances pour faire rendre justice aux Canadiens du Minnesota, dont on eût voulu ignorer le droit de propriété sur certaines étendues de terre considérables.

Bailly était l'un des plus anciens pionniers du Minnesota. On lit à son sujet dans un article publié par le général Sibley dans l'ouvrage « Minnesota Historical Collection »: Il se rendit en 1821 à la Rivière Rouge du Nord, en compagnie de François Labothé, qui habite maintenant le comté de Nicolet, et de deux aides. Bailly conduisait un troupeau de bestiaux, pour lesquels on donnait des prix élevés dans la colonie, où ils étaient fort en demande. Il fut poursuivi ainsi que ses compagnons par différents partis de sauvages, entre les mains desquels ils faillirent tomber, et qui enlevèrent d'un coup dix-sept chevaux. Ils réussirent enfin à se rendre à destination sans éprouver d'autres pertes. Bailly vendit des vaches à lait \$100 et \$135 chacune, et les autres animaux en proportion. En revenant du Nord, Bailly fit des arrangements avec la Compagnie américaine de fourrures, qui lui confia la direction d'une région importante pour la traite sur les bords des rivières Minnesota, Cannon et Des Moines. Il fut aussi employé pendant quelque temps par la Compagnie de Fourrures Columbia. La femme de Bailly tient aujourd'hui un grand hôtel à Wabasha, qui porte son nom.

de lui loger une balle dans la tête. Cette blessure était très-sérieuse, puisque le couteau avait atteint les poumons; mais la vigueur de la constitution de Faribault triompha heureusement de ce rude coup, dont il souffrit toujours plus ou moins par la suite. En apprenant ce pénible accident, la femme de Faribault, n'écoulant que son dévouement, se mit immédiatement en marche par une nuit profonde, accompagné d'un seul sauvage, pour aller prodiguer ses soins à son mari blessé, et elle franchit d'un trait les trente-cinq milles qui séparaient Mendota des Petits Rapides.

Si Faribault eut à souffrir des procédés inhumains de quelques sauvages, il n'en fut pas moins entouré de la confiance et du respect de la plupart des tribus, éparses ça et là depuis le Mississippi jusqu'au Missouri, et de là jusqu'à la Rivière-Rouge du Nord. On a vu ce qu'il a fait pour leur inspirer le goût de la culture; eh bien! il travailla à leur régénération morale et religieuse avec encore plus d'ardeur. Il ne perdait aucune occasion de leur prêcher le bon exemple, de leur faire voir le vide de leurs superstitions, et de les ramener à des sentiments plus chrétiens. Si quelque sauvage avait des torts à son égard, il ne recourait pas aux représailles, il essayait plutôt de le convaincre de son erreur par une douce persuasion qui manquait rarement son but. Ainsi, si quelqu'un a mérité le titre de pionnier évangéliste, c'est bien lui.

Il est facile après cela de se rendre compte de l'influence qu'exerça Faribault sur ces terribles enfants des bois pendant plus de soixante ans. Sa voix faisait autorité dans leurs *pou-pous* ou conseils, comme dans leurs confidences avec les représentants des autorités américaines. Bien des fois, les sauvages soumettaient leurs différends les plus graves à la décision de Faribault, auquel ils avaient donné le surnom de *Queue de Castor*—«Cha-poh-sni-toy»—certains que ses jugements seraient inspirés par la plus stricte équité et impartialité. Il est consolant, assurément, de comparer la conduite de Faribault à celle de tant d'autres traiteurs, qui, bien loin de moraliser les sauvages, ne leur ont appris que les vices de la prétendue civilisation qu'ils leur apportaient.

VII

Faribault passa plus de quarante ans au milieu des déserts de l'Ouest sans recevoir de secours religieux. Ce fut là la plus grande privation du courageux pionnier, qui conserva toujours plein de vivacité l'esprit de foi qu'il avait puisé au pays natal.

Aussi, serait-il difficile de peindre la joie qu'il ressentit lorsqu'en 1817, il rencontra par hasard un prêtre égaré dans ces solitudes, qu'il pria de bénir son mariage et de baptiser ses enfants.

Le premier missionnaire qu'il salua ensuite après de longues années, fut le Révd. P. Gauthier, qui fut envoyé comme missionnaire en 1840, par Mgr. Loras, évêque de Dubuque. Faribault trouva ce missionnaire mourant au milieu des soldats du fort Snelling; il l'amena à sa maison, lui prodigua les soins les plus empressés, et lui donna pendant quatre ans la plus généreuse hospitalité. Bien plus, il fit construire à ses propres frais une petite chapelle pour les Canadiens et les sauvages, la première d'où se soit élevée vers le ciel la prière catholique dans tout l'état du Minnesota.

Le Révd. P. Ravoux, le vicaire général actuel de St. Paul, arriva de France en 1843, pour évangéliser les Sioux et remplacer le P. Gauthier, qui alla raviver la foi des Canadiens établis à St. Paul. Il reçut également l'hospitalité chez Faribault, jus-

qu'à ce qu'il apprit le dialecte Sioux. Faribault donna en un mot, en toutes occasions, des témoignages non équivoques de son attachement à la religion catholique et de son respect pour ses ministres.

Ce même et respecté missionnaire qui a fait tant de bien parmi nos compatriotes de St. Paul, m'écrivait il y a quelques temps au sujet de Faribault et de son fils aîné, Alexandre: «Il y a trente ans environ que j'ai connu MM. Jean Baptiste Faribault et Alexandre, son fils; je les ai toujours considérés comme mes amis, et ils le méritaient. L'un et l'autre se sont toujours montrés amis généreux de la religion catholique et de ses ministres. Jean-Bte. Faribault, qui est décédé depuis quelques années, était réellement un homme d'une piété exemplaire.»

Faribault avait perdu sa femme en 1847, et la mort l'enleva à son tour à l'affection de sa famille et de ses concitoyens, le 20 août 1860, à l'âge avancé de quatre vingt-sept ans. Il se préparait depuis longtemps à sa fin, et il quitta la vie sans regrets, plein de résignation, avec le calme et la sérénité d'une âme anxieuse de participer aux joissances éternelles.

Il avait vécu assez longtemps pour voir se réaliser ses rêves les plus chers et pour assister au merveilleux développement d'un pays qu'il avait trouvé à l'état vierge.

Il fut inhumé le 22 août, au milieu d'un grand concours de parents et amis, et ses restes furent déposés dans le caveau de sa famille.

Faribault avait eu plusieurs enfants de son mariage; mais trois seulement lui ont survécu: Alexandre, le fondateur et principal propriétaire d'une ville qui porte son nom; Emélie, la femme du Major Fowler un ancien marchand et un vétéran de la guerre du Mexique; David, qui cultive une magnifique terre sur les bords de la rivière Cheyenne, laquelle se trouve dans la réserve des Sioux. Tous ont été instruits à grands frais à une époque où l'éducation était fort négligée et l'apanage du petit nombre. Mais Faribault sentait bien que la civilisation allait en peu de temps envahir le Minnesota, et il voulait que ses enfants fussent au niveau du progrès qu'elle allait imprimer à ce pays.

Alexandre, l'aîné de ses enfants, demeure encore à Faribault, et semble avoir hérité des principales qualités de son père. C'est avec raison que le Révd. P. Ravoux loue son attachement à la religion catholique, car il en a donné plus d'une preuve éclatante. Lorsque le Révd. George Keller entreprit, en 1855, de bâtir une église à Faribault, il donna à lui seul \$3,000.

Il est aujourd'hui père de plusieurs enfants et a atteint l'âge avancé de 68 ans. Il est malheureusement menacé d'une cécité presque complète. Il nous suffira pour faire son éloge de dire qu'il a dignement marché sur les nobles traces de son père.

Nous ne saurions mieux terminer ce rapide aperçu de l'admirable vie du pionnier Canadien du Minnesota, qu'en reproduisant quelques-unes des paroles qu'elle a inspirées à deux écrivains d'origine différente:—«Qu'on cherche en dehors de l'histoire chrétienne», s'écrit l'abbé Casgrain, «un plus beau caractère, une carrière mieux remplie, une existence plus digne de Dieu et des hommes. C'est le vrai type du pionnier chrétien dans toute sa mâle beauté, tel qu'il nous apparaît à toutes les époques de notre histoire.» Le général Sibley affirme de son côté, «que de tous les pionniers du Minnesota, il n'y en a pas un dont le souvenir et le nom méritent mieux d'être respectés et conservés, que celui de Jean-Baptiste Faribault.»

Ajoutons que le Minnesota a voulu reconnaître ses services en donnant son nom à l'un des comtés de l'Etat.

JOSEPH TASSÉ.

SCIENCE POPULAIRE

L'alle de l'oiseau est un prodige de mécanique, mais grossièrement imitable: ce qui n'est pas imitable en ce moment, c'est le moteur musculaire, avec son alimentation, dont la chaleur de combustion est transformée en travail dans des proportions que nos machines sont loin d'atteindre.

Un fait auquel on ne fait pas habituellement assez attention, c'est que le travail musculaire, comme celui des machines, étant en raison de la quantité d'aliments consommés, l'animal le plus fort est celui qui a le plus d'appétit. L'oiseau est à cet égard un type tout à fait exceptionnel, et le proverbe qui qualifie d'appétit «de moineau» celui des personnes sobres est tout à fait dans son tort.

L'oiseau est pourvu d'un appareil digestif si puissant et opérant si rapidement qu'il peut dévorer en un seul repas son propre poids de nourriture. C'est à peu près comme si un homme mangeait un veau tout entier à son dîner.

On a prouvé par expérience qu'un oiseau de mer, un cormoran, par exemple, peut manger jusqu'à dix-sept fois son poids de poisson en vingt-quatre heures: c'est à peu près comme si un homme mangeait le bœuf-gras dans sa journée.

On comprend pourquoi l'oiseau n'a pas de dents: il n'a pas le temps de mâcher ses morceaux, et l'estomac, devenu un gosier, c'est-à-dire l'appareil musculaire le plus puissant que l'on connaisse, se charge de toute la besogne mécanique de la digestion et laisse à la tête tout le temps de diriger l'opération compliquée du vol.

L'alle a une double fonction: lancer le corps en avant par la réaction de l'air chassé, et fournir la surface oblique, comme celle du cerf-volant, par laquelle le corps lancé subira la pression qui le fait monter. L'effort des coups répétés qui produisent le lancement en avant est dû à la contraction de cet énorme muscle pectoral, le blanc de l'alle, qui déjà, dans une de nos lourdes volailles au vol impuissant, est d'une dimension respectable, et qui, chez les oiseaux réellement aériens, comme l'hirondelle ou même l'alouette, pèse presque la moitié du poids du corps.

L'homme, même utilisant tous les muscles de ses bras et de ses jambes, comme dans la machine qui a récemment cassé le cou à son inventeur flamand, est encore à peu près dix à quinze fois trop faible pour soulever son propre poids par la réaction de l'air lancé en bas, surtout quand ce poids est accru de celui d'une machine.

Quant à l'insecte, il est dans le même cas que l'oiseau, au double point de vue de l'appétit et de la force musculaire. C'est certainement parmi ces animaux que l'on trouverait celui qui peut soulever ou traîner le poids le plus considérable relativement au sien.

L'animal le plus fort de la création, en ce sens, est peut-être la puce, qui fait un saut de 500 fois sa longueur, et peut encore se mouvoir entre une table et un gros livre pesant cent mille fois plus qu'elle. Grandissez une puce à la taille d'un éléphant, et elle sautera d'un bond du dôme de l'Hôtel-Dieu sur les tours de Notre-Dame, elle portera la Citadelle de Québec sur son dos, tira de nos boulets de canon comme un écolier d'une balle de laine, et mangera à son dîner les 120 hommes d'une compagnie de volontaires.

Les plus petits êtres, au point de vue de la locomotion, sont certainement beaucoup plus favorisés que les gros. Une mouche peut échapper par la fuite à un moineau, comme une souris à un lion. On se demande comment ceux qui volent peuvent aussi facilement vaincre la résistance de l'air, proportionnellement beaucoup plus forte pour les petits corps que pour les grands.

Il est vrai que la plupart d'entre eux profitent de cette résistance de l'air au lieu de la prendre pour obstacle. Il est à cet égard un fait curieux et peu connu, c'est que les araignées, qui n'ont pas d'ailes, ont cependant une vie surtout aérienne, et que la plupart des espèces champêtres passent la belle saison dans la région des nuages. Il y a déjà longtemps que les aéronautes ont remarqué la chute d'araignées dans leurs nacelles, et que les chasseurs ont observé la prédominance du nombre des araignées sur celui des insectes dans l'estomac des hirondelles.

Il y a quelques années, un P. Jésuite publia dans les *Études*, sous le titre: «Le vol des araignées», un curieux travail qui nous montrait que dans leur vie aérienne les araignées sont de véritables aéronautes, et que le phénomène des «fils de la Vierge», en automne, est leur descente à terre avec les débris de leurs arêtes.

Les araignées me paraissent avoir résolu le principal problème de l'aéronautique, celui de la reconnaissance et de l'utilisation des courants aériens, en même temps que celui de la construction économique des mongolfières et des parachutes. La Société aéronautique de Paris s'occupe beaucoup en ce moment de l'étude du vol des oiseaux; nous croyons qu'il lui serait plus utile encore, dans l'état actuel de la science, et nous lui suggérons l'idée d'étudier et d'élucider la curieuse question du vol des araignées.

Le télégraphe signalait dernièrement la découverte d'une nouvelle planète par un astronome de Berlin. Voici au sujet de ces astres quelques explications intéressantes:

Le système planétaire, dit le savant auquel nous empruntons ces lignes, d'après les découvertes les plus récentes se compose de treize planètes principales, circulant continuellement dans des éclipses, dont le foyer commun est le soleil. Six seulement étaient connues des anciens. Les sept autres sont dues aux observations modernes. Outre ces planètes, il existe encore des corps célestes dits *planètes secondaires*, *satellites* ou *lunes*, qui circulent autour des grandes planètes, comme la lune à l'entour de notre globe. On compte aujourd'hui dix-huit planètes secondaires. Il est présumable que notre système planétaire est beaucoup plus étendu; les rayons du soleil nous empêchent sans doute d'apercevoir quelques astres perdus dans ses feux, tandis que d'autres échappent à cause de leur trop grand éloignement.

Les planètes ayant entre elles un grand nombre de propriétés communes, et la terre étant une planète, il est assez naturel de penser qu'elles sont habitées. Il est reconnu que pour s'attirer régulièrement il faut que les corps soient homogènes ou de même nature; toutes les planètes s'attirent régulièrement, donc elles sont homogènes ou de même nature. L'analogie nous apprend encore que, partout où il y a des terres, il y a des habitants; elle nous apprend donc aussi que, puisqu'il existe d'autres planètes comme la nôtre et quelques-unes beaucoup plus belles, il doit y avoir des êtres: le plus de chaleur ou de froid qu'on y éprouve ne milite pas plus contre cette existence que la croyance des anciens contre celles des habitants des zones torrides et glaciales, qu'ils regardaient comme inhabitables et qui sont cependant habitées, malgré la rigueur de leur climat; ainsi doivent être les planètes, malgré leurs situations plus ou moins extrêmes. Mais il n'est pas nécessaire de supposer des êtres conformes et organisés comme nous; le Créateur est infini dans son œuvre, et l'on peut admettre l'existence d'êtres différents de nous et doués même d'une intelligence supérieure à la nôtre.

EMIGRATION EUROPÉENNE

Nous trouvons de curieux renseignements sur l'émigration européenne, dans un travail publié par M. de Fontpertuis, dans la *Revue politique*. Le pays qui fournit le plus à l'émigration, après l'Angleterre et l'Irlande, c'est l'Allemagne. La statistique officielle de Brême montre qu'en 1872 plus de 80,000 émigrants sont partis de ce port. Le chiffre des années 1864 et 1865, bien que déjà très-fort, ne s'était élevé pour la première qu'à 75,875 et pour la seconde à 73,391. Les émigrants se sont répartis d'une façon fort inégale: l'Afrique et l'Asie orientale n'en ont reçu que 5, les Indes Occidentales 44, l'Amérique du Sud 281, le Canada 644, et les Etats-Unis 79,000. Un journal du Massachusetts, le *Washington Sentinel*, ne laisse pas de s'en montrer inquiet. «Très-lentement mais sûrement, dit-il, un peuple mixte d'Irlandais, d'Allemands et de Canadiens prend la place du peuple purement anglais qui a possédé le Massachusetts pendant plus de deux siècles.» La Pennsylvanie, l'Etat de New-York et celui de New-Jersey sont envahis. Les Etats de l'Ouest tels que l'Ohio, le Wisconsin, le Michigan, le Missouri, l'Illinois, l'Indiana, l'Iowa, la Californie, attirent aussi l'Allemand. De 1819, à 1874, les Etats-Unis n'ont pas reçu moins de 9,655,916 émigrants, dont 2,501,000 Allemands. Dans l'Amérique du Sud, c'est vers le Brésil que se dirigent les Allemands. On en compte, paraît-il, de 50 à 70,000 dans les environs de Rio-Grande, 200,000 dans ceux de Cathanna, 6,000 dans ceux de Espiritu Santo. Le mouvement d'émigration en Allemagne s'est accru à la suite de chacune des guerres faites par la Prusse, et c'est en Prusse qu'il a pris la plus forte proportion. Le contingent d'émigration de la Prusse s'est élevé de 24,000 personnes en 1871, à 43,000 en 1872. Les Provinces de Posen, de Poméranie, de Prusse, le Hanovre, le Schleswig-Holstein en ont fourni le plus grand nombre. Les émigrants se dispensent même de se munir de l'Excat prescrit par la loi du 10

mars 1856, et 113,000 personnes sont parties ainsi, sans daigner en prévenir le gouvernement.

Dans l'espace de dix ans, de 1862 à 1872, l'émigration britannique s'élevait à 876,000 Irlandais, 687,000 Anglais, et 167,000 Ecos-sais. On remarque pourtant que l'émigration anglaise tend à l'emporter sur l'émigration irlandaise. Ainsi, le chiffre des émigrants anglais a été de 90,000 en 1869 contre 73,000 Irlandais, et de 118,000 en 1872 contre 72,000 Irlandais. Les principaux courants de cette émigration se dirigent vers les Etats-Unis, le Canada, l'Australie. Un fait qui prouve l'antipathie des Irlandais contre l'Angleterre et ses lois, c'est qu'ils préfèrent s'établir aux Etats-Unis, en contact avec une population dont la grande majorité est protestante, au lieu de se fixer au Canada, où ils retrouveraient des coreligionnaires. Ainsi, contre 300,000 Irlandais qu'a reçu le Canada, trois millions ont pris le chemin des Etats-Unis. Une circonstance qui tend à développer aujourd'hui l'émigration purement anglaise, c'est l'agitation agricole. On n'a pu se rendre compte encore de l'effet produit par la propagande faite parmi les ouvriers agricoles en faveur d'une émigration en masse de l'autre côté de l'Atlantique. Il est certain, du moins, que le chiffre des émigrants anglais s'est fort accru, et la querelle des fermiers et des laboureurs, au sujet des salaires, ne paraît point être étrangère à cette augmentation de l'émigration.

L'Italie et la France ne viennent que bien loin après l'Allemagne et l'Angleterre, pour l'émigration. Un document officiel, publié il y a quelques mois en Italie, indiquait que le chiffre des Italiens établis à l'étranger allait de 432,000 à 478,000. Sur ce chiffre 213,000 n'ont pas quitté l'Europe. En dehors de l'Europe, c'est vers l'Amérique du Sud et surtout vers les riches contrées qu'arrose la Plata, que s'est dirigé le courant de l'émigration italienne. D'après les renseignements les plus authentiques, 90,000 Italiens seraient établis dans la République Argentine. Dans l'Uruguay, on en compterait 32,000, dont le plus grand nombre à Montevideo. Ces chiffres sont plus faibles qu'on ne l'avait d'abord pensé. Il n'en est pas moins vrai que l'émigration italienne tient la tête en ces régions. On compte encore quelques millions d'Italiens répandus dans les autres Etats de l'Amérique du Sud. Le chiffre de l'émigration italienne s'est augmenté, depuis 1866, aux Etats-Unis. On y compterait, paraît-il, 70,000 Italiens, dont 14,000 en Californie. Après l'Amérique, c'est l'Afrique qui, en raison de son voisinage, attire les Italiens. Les régions de Tripoli, de Tunis, le Maroc, l'Egypte, et surtout notre Algérie sont trop près de l'Italie pour que ces émigrants ne songent pas à s'y établir. Notre colonie d'Algérie en compte 18,000, ce qui fait le treizième de la population européenne. On remarque que le nombre des émigrants appartenant à l'administration, au clergé, au barreau, à l'enseignement public, à la science, à la littérature, aux beaux arts, dépasse un peu celui des émigrants agricoles. Ce sont, en effet, les travailleurs de la classe moyenne, professeurs, artistes, savants, qui souffrent le plus de la période d'indigence que traverse l'Italie, par suite de sa transformation politique.

La France paie un tribut annuel à l'émigration: ce qu'il y a de fâcheux, c'est que son contingent d'émigrants ne tourne point au profit de ses colonies. Au lieu de prendre le chemin de notre Algérie, beaucoup d'Alsaciens Lorrains se sont dirigés vers les Etats-Unis et l'Australie, et les Basques vont à Montevideo et à Buenos-Ayres. Au 1er mai 1873, l'Algérie n'avait reçu que 3,261 Alsaciens-Lorrains sur 300,000 émigrants. L'immigration en Al-

gérie ne va qu'à 5,000 personnes par an. De 218,000 habitants en 1866, la population européenne n'est montée qu'à 245,000 en 1872. Ce chiffre se décompose en 129,000 Français, 71,000 Espagnols, 18,000 Italiens, 11,000 Maltais, 5,000 Allemands, 9,000 divers. En résumé, le nombre des étrangers égale presque celui des immigrants français. Si l'on passe à nos autres colonies, à la Cochinchine et à la Nouvelle-Calédonie, le chiffre de l'émigration française est tout à fait minime. Nos Basques, excellents agriculteurs, ont préféré aux colonies de la mère-patrie, les bords de la Plata, le Brésil, le Mexique, le Chili, la Californie. Le chiffre des Français établis dans le bassin de la Plata va jusqu'à 40,000. Nos départements de la Bretagne, de la Vendée, des Ardennes, des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, de Savoie, de Franche-Comté, d'Auvergne, fournissent un contingent régulier d'émigration pour le Bas-Canada. Le chiffre s'est élevé à 2,400 en 1873, dont 200 Alsaciens-Lorrains seulement, et parmi les émigrants, on compte beaucoup d'agriculteurs. Il y a là vraiment de quoi réfléchir pour ceux qui dirigent notre administration coloniale. Nous perdons, par suite de la routine administrative, tout ce qu'il nous serait si facile de retenir.

PERSONNEL

M. N. A. Archambault, N. P., vient d'être réélu à l'unanimité maire de Varennes.

M. W. H. Howland a été nommé président de la Chambre de Commerce de Toronto.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur d'adjoindre Israël Etienne Meyers, écuyer, du canton de Marston, à la commission de la paix pour le district de St. François.

ÉLECTIONS.—Les officiers de la Banque Ville-Marie qui ont été élus le 4 février pour l'année courante sont: MM. D. H. Papineau, Président; J. A. Leclerc, Vice-Président; P. A. Fauteux, caissier; Gaspar Fauteux, assistant-caissier.

Les messieurs suivants ont été réélus directeurs de la Compagnie d'Assurance *La Citoyenne*: Sir Hugh Allan, John Pratt et John L. Cassidy.

Sir Hugh Allan a été élu président et John Pratt, éc., vice-président.

La première réunion de la compagnie d'impression de Lovell a eu lieu le 2 à son bureau, dans la rue St. Nicolas. Le rapport des directeurs a été des plus satisfaisants. Les personnes suivantes ont été élues officiers: Sydney Bellingham, éc., président; G. B. Burland, vice-président; MM. Robert Miller, John Lovell, F. Wesson, Chs. Garth et Wm. Henedy.

DINER OFFICIEL.—Le Lieutenant-Gouverneur a donné le dernier samedi de janvier, à Spencer Wood, un dîner officiel, auquel assistaient les Messieurs dont les noms suivent: Hon. D. Price, hon. J. Cauchon, M. A. P. Caron hon. H. G. Malhiot, hon. A. R. Angers, hon. P. Garneau, hon. L. Archambault, hon. G. Bryson, hon. J. E. Gingras, hon. E. Prudhomme, L. C., hon. Henri Starnes, hon. L. Richard, hon. J. A. Chapleau, hon. P. Fortin, hon. M. Laframboise, M. C. Alexander, P. Bachand, L. J. B. Beaubien, P. C. Beauchêne, S. Bellingham, J. S. Brigham, A. Chauveau, R. S. De Beaujeu, J. N. Duguay, E. X. Dulac, A. Gagnon, L. Gérin, M. Houde, F. Langelier, V. P. Lavallée, T. Locke, E. Mailloux, F. G. Marchand, L. G. Martin, O. Pelletier, Dr. F. Rinfret, O. F. Roy, P. V. Valin, W. J. Watts, Dr. L. Roy, J. B. Renaud, J. L. Lemoine, G. T. Cary, J. I. Tarte.

INSTITUT CANADIEN.—A l'assemblée annuelle des membres de l'Institut Canadien, tenue le 30 du mois dernier, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante:

Jos. Doutre, éc., C. R., Président.
Chs. Alexander, éc., M. P. P., Vice-Président.

A. Boisseau, éc., Secrétaire.
Alfred Boudreau, éc., Trésorier.
P. B. Badeaux, éc., Bibliothécaire.
Bureau de Direction:—MM. J. J. Day, éc., C. R., Alexis Brunet, L. C. Crevier, Th. J. Claxton, N. Durand, éc., Alfred Brunet et T. H. Robillard, auditeurs.

NOS GRAVURES

L'Arrestation

C'est à l'époque de la campagne de France, durant un de ces moments de crise où la fortune lassée semblait enfin vouloir sourire aux aigles françaises.

Les ennemis, alarmés d'une série d'échecs, convoquaient en Allemagne le ban et l'arrière-ban de la Landwehr.

Non contents de prendre les volontaires, les agents de l'autorité parcouraient les villages, les campagnes, fouillant chaque maison soupçonnée de receler un réfractaire.

Notre gravure représente un des épisodes de ces jours néfastes.

Le jeune soldat, époux et père, qu'un détachement a emmené la veille, sans vouloir lui donner le temps de faire ses adieux à sa famille, réussissant à tromper la vigilance de ses gardes, s'est échappé pendant une halte et a couru à travers champs jusqu'à son bourg.

Poursuivi de près par un officier et un soldat, tous trois entrent à la fois dans la maison.

A cette heure matinale, tout le logis est sur pied, les travaux ont commencé et, dans les rues, les enfants qui vont à l'école font claquer leurs taïons sur le pavé retentissant.

A cette apparition inattendue, la famille, encore consternée du départ de son chef, ne sait quelle attitude prendre ou garder. Le vieux père, à la voix de son fils, quitte sa forge, et armé du lourd marteau s'élance vers l'officier qui, le sabre dégainé le repousse d'une main, tandis que le chien, la gueule ouverte, et montrant ses crocs n'attend qu'un signal, geste ou cri, pour mordre et déchirer; le jeune frère, apprenti forgeron, plastronné d'un grand tablier de cuir, regarde stupéfait la femme et la fille qui enlacent leur père aux bras garrottés, mais dont la figure énergique semble protester contre la violence odieuse faite aux sentiments les plus nobles du cœur humain.

Assise sur le four à cuire, l'aïeule pleure la tête dans ses mains, et le petit-fils verse aussi des larmes; à droite une jeune servante occupée aux soins du logis, s'arrête tout émue pour contempler la scène; à gauche la porte grande ouverte, a laissé se hasarder sur le seuil deux jeunes filles et un marmot en route pour l'école; au dehors une voisine curieuse, attirée par le bruit, prête attentivement l'oreille, mais n'ose entrer.

Outre le mérite du sujet lui-même, notre gravure, qui comprend 13 personnages et un animal, brille surtout par la diversité des expressions de physionomie, de pose, qu'un même sentiment fait naître chez plusieurs.

Membres de la famille ou étrangers, à voir leur visage et leur attitude, l'observateur devinera sans peine les degrés de parenté et les rapports d'amitié, de bon ou mauvais voisinage qui rattachent les uns aux autres tous les acteurs de ce petit drame.

Une Noce en Alsace

Quels sont ces cris inusités, ces accents joyeux, et ces notes vibrantes d'instruments?

Ah! vous l'aviez donc oublié! Pardine! c'est le mariage de la petite Françoise, la fille à l'hôtelier, avec le grand Brucker, le neveu du maître d'école!

C'est jour de noce et d'épousailles et voici le cortège qui s'avance, les couples engoncés dans leurs habits des dimanches; ils passent légers et gais, nos gars, donnant le bras aux jeunes filles qui rougissent lors que le cavalier leur demande quand donc viendra leur tour?

Tout ce petit monde, la mariée et l'époux en tête, celui-ci portant fleurs et rubans à la boutonnière, celle-là le bouquet à la main, se rengorgent et se dandinent sous les regards du village; ils vont et marchent souriants dans la blonde lumière d'une belle matinée de mai, alors qu'ont éclaté tous les bourgeons, que s'épanouissent toutes les fleurs, que la campagne revêt sa robe printannière.

Le violonneux et la clarinette font rage; l'un joue de tous ses muscles, l'autre de tous ses poumons, et ce dernier malheureux lâche une bande de canards au lieu des colombes qu'on devrait entendre roucouler.

N'importe, c'est un beau jour pour tous. Les enfants de la ferme, rangés contre la maison, regardent de leurs grands yeux étonnés défilé le cortège. Des visages paraissent aux fenêtres et jettent un regard jaloux ou curieux aux invités.

A quelques pas, sur la route, accouplés sous un joug, deux bœufs robustes, tendant leurs mufles humides à l'air frais du matin et aux senteurs aromales des prairies, sont attelés à un char rustique sur lequel deux gars élèvent un arc de verdure de feuillage et de fleurs, au-dessus des bottes de sainfoin odorant qui serviront de sièges à l'heureux couple.

Ils vont aller ainsi, montés sur la charrette enguirlandée, à travers les sentiers et les haies d'aubépine, jusqu'à l'église où le vieux curé qui les baptisa les attend pour les unir.

Puis la cérémonie achevée, on partira immédiatement pour le voyage de noce; c'est-à-dire qu'on ira faire une tournée chez les amis du voisinage.

Enfin le soir venu, tous regagneront le logis, jetant au milieu des campagnes endormies leurs éclats de rires, les refrains de leurs chansons, tandis que la lune indécrite, dégageant tout à coup son arc d'au travers des nuées, lancera quelques rayons d'argent, comme pour saluer, à sa façon avant de disparaître dans la splendeur du jour, le premier quartier de la lune de miel des deux jeunes époux.

Crucifiement de Ste. Julie

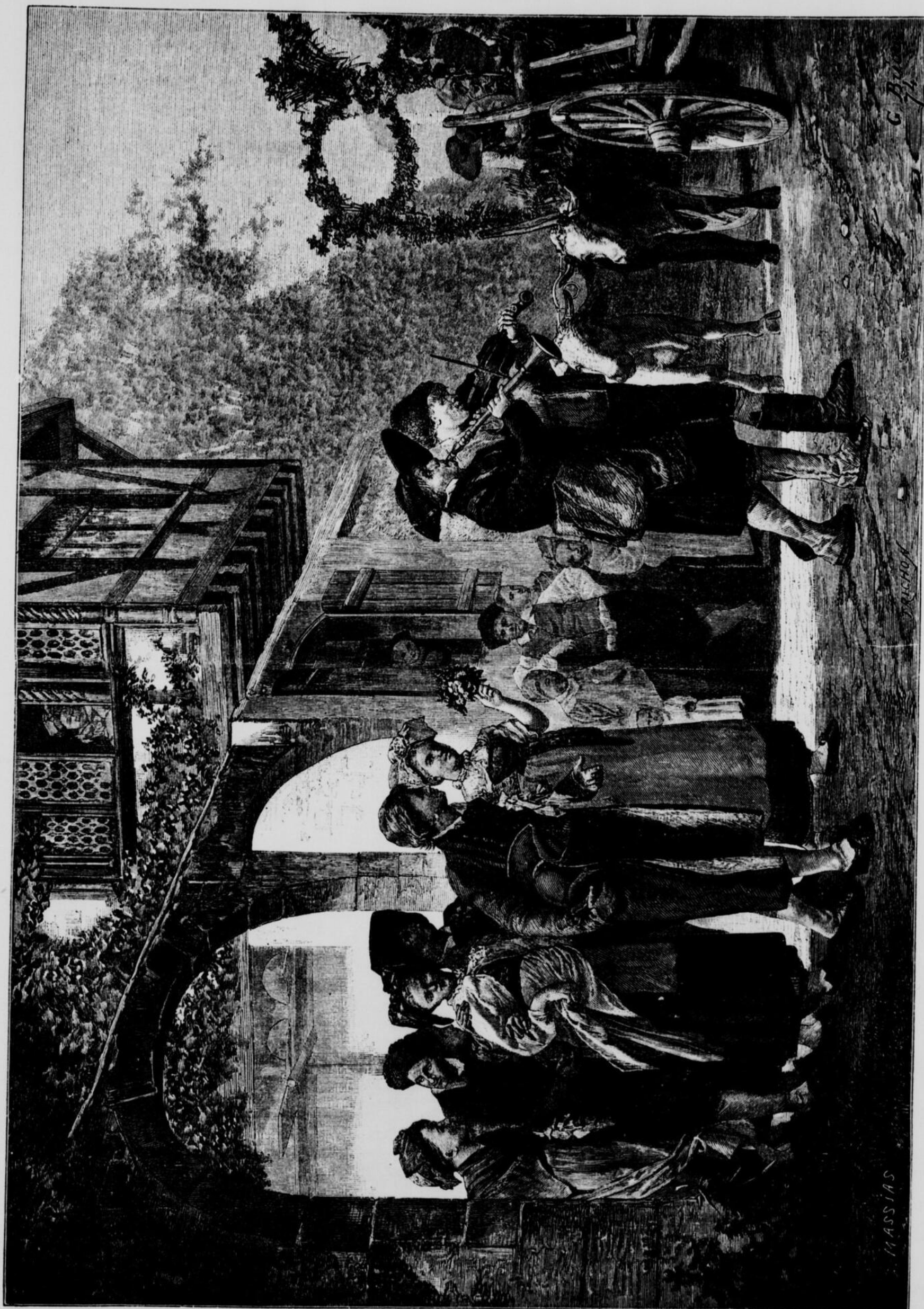
Attachée et clouée à cette croix dont la hauteur domine ce désert de pierres, aux confins duquel la Méditerranée brise ses flots, Ste. Julie, vierge et martyre, vient d'expirer il y a quelques instants.

Son calme et doux visage est éclairé des reflets de cette lumière céleste que son âme contemple pour toujours, et le sourire extatique que la mort n'a pu ravir à sa bouche, révèle à la terre, avec les douleurs d'une sainte mort, la première joie de l'élu. Enlevée pendant le siège de Carthage par les hordes farouches de Genséric, Ste. Julie fut conduite en Syrie. Là, réduite en esclavage, elle inspira à son maître païen, grâce à sa soumission, à son attachement et à ses prières, une admiration secrète pour la religion chrétienne qu'elle pratiquait.

Ayant plus tard suivi son maître en Corse, elle ne craignit point de se moquer et de blâmer le sacrifice d'un taureau offert à une des divinités du pays. Le gouverneur de l'île essaya, mais en vain, de faire abjurer cette esclave: elle résista à toutes les offres, à celle de sa liberté même, tant et si bien que le gouverneur la fit immédiatement crucifier.

C'est le martyre de la sainte que représente notre gravure. Le personnage accroupi aux pieds de la croix, et qui porte une couronne destinée sans doute à orner la tombe, est le maître lui-même qui, touché, dit-on, de la grâce, ayant assisté au supplice, se convertit peu après au christianisme.

A. AUMIERE.



UNE NOCE EN ALSACE



L'OPINION PUBLIQUE, 11 FÉVRIER 1875

L'ARRESTATION



LE CRUCIFIEMENT DE STE. JULIE

LA BELLE AU BOIS DORMANT

I

Une grande chambre toute blanche ; un berceau ouaté qu'ombrage une branche de buis si épaisse qu'elle pourrait le garantir du soleil.

Une bergère pour l'aïeule, une chaise basse pour la berceuse, un bain couvert de feuilles de roses pour que l'enfant n'ait pas peur de l'eau. Une commode de marqueterie entr'ouverte, d'où s'échappe un parfum de violette ; on y voit rangés fièrement comme pour être passés en revue, les flanelles discrètes, les tissus de lin qui attendent l'heure de leur service. Sur une toilette, des éponges dorées qui se dilatent à l'air tiède de la chambre.

A la boisure sculptée des murs, le portrait d'une pâle accouchée, sur lequel s'étend un chapelet de lapis qui semble, par souvenir, dire tout seul ses dizaines ; un crucifix d'ivoire, puis sainte Thérèse, patronne de l'enfant, et l'image du Roi, sous lequel est un mot de sa main ; dans un coin de la pièce, un carré de tapis si épais, si moelleux, qu'il est certain qu'en l'appuyant ainsi, on a voulu que l'enfant qui s'y roulerait ne sentit point encore qu'il était sur la terre.

Dans la grande cheminée que voile le fin réseau d'une grille dorée, une flamme qui a l'air d'être un feu de joie, et qui répand dans la chambre des senteurs de résine et de genêts. On entend une sorte de berceuse douce et monotone ; quand la nourrice se tait, l'enfant crie.

A un porte-manteau, les riants atours du nouveau-né : la souple capeline de satin blanc, la longue pelisse de cachemire, sorte de manteau royal qui l'enveloppe tout entier ; le voile tissé des fils de la Vierge, le couvre-pieds de soie qui sert aussi de couverture de voiture ; le bonnet paré que décore une élégante cocarde ; l'ample ombrelle qui doit servir de tente ; le petit chapeau qu'au moindre souffle du vent on tourne au col.

On dirait, une garde-robe de poupée ?... Mais ! nul n'a envie de sourire à l'aspect de ce porte-manteau : les vêtements des enfants ont quelque chose des ornements de l'autel.

II

Le petit lit qui a l'air d'une boîte à gants, succède au berceau ; près du vieux fauteuil la table à ouvrage de l'aïeule sur laquelle sont posés un tricot commencé et une bonbonnière. Sur la toilette le hochet mordillé attaché à un ruban de taffetas blanc ; à terre, çà et là, les premiers jouets ; ce chat la faisait trembler, puis peu à peu elle s'est prise à l'aimer ; un livre d'images : le défilé du Jardin des Plantes qu'elle regarde en ayant l'air de méditer profondément. A quoi pensent ces nouveaux venus parmi nous ? Dans un rayon de soleil un ballon qui voltige comme une bulle de savon ; sur une table un bouquet de fleurs que l'enfant respire avec les mines les plus comiques du monde ; tout autour de la chambre un chemin de tapis sur lequel elle se traîne en attendant qu'elle marche.

Maintenant elle fait le signe de la croix devant le crucifix et envoie des baisers au portrait de sa mère et à celui du Roi. Elle chante avec sa nourrice, mais toujours la même chanson par exemple. Et vous, berceuse, ayez soin de bien choisir cette première chanson, car on vous la demandera longtemps. Nous sommes ainsi : nous aimons toute la vie qu'on nous répète la même chose.

Au porte-manteau, des vêtements moins majestueux, car il faut que l'enfant soit court vêtu pour essayer à marcher. On commence à la sortir bravement par tous

les temps et ce petit être, ce souffle de vie affrontera un moment chaque jour la bise ou le soleil. Cet été elle montrera ses bras et son col sur lequel reposent des médailles bémies.

III

Quelques mois après enfin, on croit qu'elle parle, on croit qu'elle marche. Elle a compris ceci, elle a dit cela ; temps heureux, où les cœurs qui veillent lisent tout ce qu'ils désirent.

Elle marche ; elle est un personnage ; elle commence à ressembler aux siens ; l'aïeule croit revoir la fille qu'elle a perdue ; le père se plaît dans la chambre de l'enfant et s'oublie à regarder cette miniature dont la physionomie exprime déjà des répugnances et des goûts.

Elle parle ; elle dit tout ce qu'elle veut et sait déjà garder le silence quand on lui demande de parler. La chambre commence à être encombrée par la féerie des joujoux : la poupée favorite fait désormais partie de l'humanité ; elle est la compagne toujours choyée, tandis que les jeux, le mouton bêlant, la respectable arche de Noé, sont pris et quittés capricieusement.

IV

L'enfant fait sa prière devant le portrait de sa mère et sait prononcer distinctement le nom des fermes de ses domaines. Elle chante *Pauvre Jacques* et connaît ses lettres, des alphabets maltraités qui gisent dans la chambre en font foi.

Elle va à l'église pour présenter le pain bénit, et il faut voir de quel oeil attendri la grand-mère la suit ; le bedeau porte le cierge pour elle, et le curé presse presque la cérémonie, de peur qu'elle ne la trouve trop longue.

A sept ans elle se confesse ; la contrition ne lui manque pas, mais c'est le péché qui est absent !

A onze ans elle fait sa première communion ; alors on la met en possession de l'appartement de sa mère, et cette année-là elle assiste la veille de Noël à la messe de minuit ; ce sera jusqu'à son mariage le seul jour qui la trouvera debout après neuf heures.

L'année d'après l'aïeule commence à lui apprendre l'histoire de sa maison ; et d'abord la mort de guerriers. Ne faut-il point qu'elle sache les exploits de sa race ? Du reste du monde, on ne lui dit rien. Puis la voix de l'aïeule devient plus lente... c'est qu'il faut parler de la Révolution... La jeune fille prête une oreille attentive au récit maternel ; la mort du champ de bataille est celle des gentilshommes, et l'enfant ne voit que la victoire... Mais... la grand-mère, hélas ! pleure en nommant ceux des leurs qui sont morts révolutionnairement... et l'enfant fait comme elle. On lui explique ce que c'est que l'échafaud.

La jeune fille sait maintenant qu'il y a des méchants.

On lui enseigne la charité ; elle apprend qu'elle est riche ; mais la richesse ne lui représente point autre chose que le devoir de donner ; et elle est tentée de se trouver pauvre s'il reste une infortune auprès d'elle.

V

Mais voici les quinze ans et leur activité. Elle est partout ; dans le grand château dont les salles sonores créent des échos à sa voix ; dans les jardins où les fleurs se tendent vers elles ; dans les prés, dont l'herbe se redresse sous ses pas ; dans les blés que dépasse déjà sa tête de nymphe. Son appartement agrandi a maintenant une salle d'étude ; le piano, l'orgue la réclament tour à tour ; partout

des fleurs ; elle peint les plus belles. Elle va de la chapelle dont elle est sacristine au salon des archives où elle annote, sous la dictée de la grand-mère et de sa jeune écriture effilée, d'antiques et poudreux parchemins. La journée est toujours trop courte pour tout ce qu'elle veut faire ; puis ne faut-il point visiter les pauvres ? Elle va les voir parce qu'ils sont pauvres ; elle reste longtemps chez eux s'ils sont malades.

Au retour, quel gai récit de tout ce qu'elle a fait ; et le soir, la tête appuyée sur les genoux de l'aïeule, elle questionne sur tout et toutes choses. La voix cassée et affaiblie de la grand-mère et la voix pleine de sonorité et d'harmonie de la jeune fille sont si animées, qu'il semblerait qu'elles se soient quittées longtemps.

VI

Puis l'heure des seize ans arrive, heure plus silencieuse où l'on questionne moins, parce qu'on a déjà deviné bien des choses.

La voix a parfois de douces langueurs en chantant des cantiques ; l'esprit a quelques distractions en disant l'office du saint du jour.

Elle ne lit jamais de roman, pourtant ; mais elle commence à aimer la solitude. Alors, son appartement est embelli encore ; on prend pour le meubler tout ce qu'il y a de mieux dans le vieux manoir. Le portrait du Roi est fait au pastel de sa main ; elle copie pour elle le gigantesque arbre généalogique de la famille. Sa toilette, quoique simple, est plus recherchée ; un ruban dessine sa taille, une fleur étoile ses cheveux, et la robe de mousseline plus ample et plus longue entoure la jeune fille d'un nuage.

VII

L'éducation est finie : elle sait surtout le blason, la vie des saints et l'histoire du royaume de France. Elle prie pour les pêcheurs sans savoir ce que c'est que le péché. Elle baise la main de sa grand-mère avant d'aller dormir et attendre l'avenir avec confiance.

Elle n'a jamais quitté le vieux château, croit que rien au monde n'est plus beau que lui, et ne songe point à l'abandonner jamais.

Les grands espaces à parcourir l'ont rendue forte et alerte. Elle sait qu'elle est très-belle, mais n'en tire aucune vanité ; elle croit qu'on doit être ainsi quand on est jeune ; puis on lui dit qu'elle ressemble à sa mère, et c'est sa mère qu'elle trouve belle.

Un soir, sa grand-mère lui dit qu'on la mariera prochainement peut-être. Elle lui parle longuement du mariage, mais point du mari. Le mariage n'est-il pas un sacrement institué par Dieu comme tous les autres. Elle attend patiemment le futur qu'on lui annonce. Elle croit à un seul amour comme à un seul roi, comme à un seul Dieu... Son mari, sans aucun doute, n'aura aimé et n'aimera jamais qu'elle.

— N'est-ce pas, grand-mère ?

L'aïeule a tant prié Dieu et la trouve si belle et si sainte, qu'elle croit pouvoir le lui promettre.

O Belle au bois dormant ! quel est celui qui viendra vous éveiller ?

ANGE BÉNIGNE.

TABLETTES LOCALES

Ayant déjà annoncé le projet de la construction d'un pont sur le St. Laurent, entreprise dans laquelle l'île Ste. Hélène servirait de point de repère, nous pensons devoir donner ici le

plan de cet important ouvrage, tel que conçu par M. Legge, ingénieur civil.

Le projet serait de laisser le chemin de colonisation du Nord au niveau de la rue Sherbrooke, dans la partie est de la ville. Le pont commencerait à cet endroit, et s'étendrait sous forme de viaduc au-dessus de la partie de la ville comprise entre la rue Sherbrooke et le fleuve St. Laurent. Sur ce parcours, l'élévation du viaduc serait d'une hauteur d'environ cent pieds au-dessus du sol. La distance entre chaque pilier pourrait être de 300 pieds.

A partir de la rue Ste. Marie, le pont continuerait sur le même niveau, au-dessus du chenal nord du fleuve, et serait relié à l'île Ronde, près de l'extrémité nord de l'île Ste. Hélène, par trois arches. L'arche du milieu, au-dessus du chenal, sera d'environ six cents pieds et les deux autres de 350. Sur toute cette étendue le pont serait élevé à une hauteur d'environ 260 pieds au-dessus du niveau des eaux en été pour chacune des trois arches, de façon à ce que les vaisseaux les plus considérables puissent passer au-dessous.

A partir de l'île Ronde, la voie commencerait à descendre aussi rapidement qu'il serait possible au-dessus de la branche sud du fleuve jusqu'au rivage de Longueuil. Les arches pour cette section seront probablement de 300 pieds.

Le pont sera construit dans le genre le plus récent. Il sera ouvert et construit de façon à pouvoir fournir les différentes voies ci-dessous :

- 1o. Le chemin de fer au plan inférieur ;
- 2o. Une voie ordinaire pour les voitures et le charroiage à vingt pieds au-dessus du chemin de fer ;
- 3o. Une troisième voie à vingt pieds au-dessus de la dernière, et devant servir pour plusieurs chemins de fer à chars urbains, tirés par des engins spéciaux ;
- 4o. Le sommet ou plan supérieur sera réservé aux piétons.

Nous lisons dans le *Courier d'Ottawa* :

Le préfet du comté d'Ottawa a reçu un projet de la compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord, se plaignant de ce que les fonds dus au chemin n'ont pas encore été payés.—La Compagnie réclame \$60,000 qui seraient actuellement dus. De son côté, le Conseil répond qu'il n'a le droit d'émaner les débiteurs qu'à dater d'un an après le commencement des travaux, c'est-à-dire en août ou septembre prochain.

Les opérations de la banque de St. Jean d'Iberville, telles que consignées dans le rapport de M. Louis Molleur, son président, indiquent une condition d'affaires fort satisfaisantes.

Les profits nets de l'année 1874 se sont élevés au chiffre de \$14,368,23 ; ce qui, joint à la balance laissée l'année précédente, forme un total de \$1,680,43.

Sur cette somme il a été payé

Divid. 1 juillet 1874, \$5,522 09
" 2 janvier 1875, 5,799 20
\$11,321 29

Laissant une balance de..... \$4,759 14
au crédit des profits et pertes.

Le rapport nous apprend aussi que cette banque vient d'ouvrir une succursale à Farnham. L'établissement fonctionne depuis le 4 janvier courant.

Après la banque de St. Jean, la banque de St. Hyacinthe. Comme la première, celle-ci a obtenu un succès inespéré, et d'après le rapport de son président, M. P. Bachand, les escomptes de la banque dépassent \$500,000, et les dépôts atteignent \$360,000. La banque a créé un fonds de réserve dès sa première année, elle vient d'y placer \$7,000 pour combler les pertes de l'année, mais elle constate le rapport, il n'y a eu aucune perte.

Heureuse banque ! heureux actionnaires ! En deux fois, ces derniers ont touché 8 par cent d'intérêt.

Si l'on en excepte la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince Édouard, le total général des faillites survenues dans la Paissance, présente une augmentation de 22 ; de ce nombre 13 pour Ontario, 38 pour Québec et 20 dans le Nouveau-Brunswick.

	1873	1874
Ontario	430	443
Québec	272	310
Nouveau-Brunswick.	71	91
Nouvelle-Ecosse....	192	111
Île du P. Ed.....	20	8
Total	885	963

Une chose de bonne augure c'est que le chiffre des sommes engagées dans les faillites a diminué de beaucoup, et que le pourcentage offert aux créanciers est augmenté.

Voici les chiffres comparatifs pour les deux années :

	Passif.	Actif.
1873	\$12,334,192	\$5,595,686
1874	7,696,765	3,494,249

HISTOIRES SINGULIÈRES

A propos de l'incurable vanité des comédiens, Scribe nous disait un jour que les actrices sont deux fois femmes, et qu'elles ont plus de peine que les autres à abdiquer, à renoncer à la jeunesse; à ce propos il nous citait le fait suivant: Il devait faire un rôle pour mademoiselle Mars. Malgré les années, la comédienne était restée jeune, et quand elle paraissait sur le théâtre, bien grmée, on ne lui aurait pas donné plus de vingt ans; mais elle n'avait pas cette verve, cet entrain nécessaires pour les jeunes premières et souvent ses forces trahissaient ses efforts et laissaient sentir la fatigue. Scribe imagina de composer pour elle une pièce où elle aurait un rôle charmant et en rapport avec son âge. Il écrivit la *Grand'mère*, comédie où l'on voit un jeune homme devenir amoureux d'une femme trois fois plus âgée que lui. Celle-ci emploie, à désillusionner le jeune homme, tout l'art que les femmes emploient ordinairement à entretenir l'illusion chez ceux qui les aiment, et elle lui fait épouser sa petite-fille. La pièce était d'une finesse exquise, et le rôle de la grand'mère promettait un véritable succès à l'actrice chargée de l'interpréter. Content de son œuvre, Scribe se rend chez mademoiselle Mars et se met à lui en faire lecture. Celle-ci est enchantée, ravie, elle veut qu'on se mette sans retard à répéter, et promet à l'auteur qu'elle ne le fera pas attendre. Scribe triomphant allait porter son manuscrit au directeur de la Comédie-Française, lorsque mademoiselle Mars le rappelant: «A propos, lui dit-elle, par qui ferons-nous jouer le rôle de la grand'mère?» Scribe connaissait les femmes et surtout les comédiennes, il avait entendu bien des mots caractéristiques dans sa vie, mais jamais un comme celui-là. Il salua l'actrice et sortit sans trouver un mot de réponse.

Le héros du moment à Paris c'est l'éléphant de la Porte Saint-Martin; celui-là est assuré d'une vogue constante. Beaucoup de gens iront exprès au théâtre pour voir cet animal, et jamais ils n'auraient eu l'idée d'aller au Jardin des Plantes où s'en trouve un bien autrement beau et intéressant. Dans l'Inde, c'est lui qui sert de bonne d'enfant, et il paraît que rien n'est joli comme de voir des petits êtres blancs et roses jouant entre ses grosses pattes qui leur sont inoffensives; il ne faudrait pas troubler leurs jeux, l'éléphant est là qui veille, l'œil aux aguets, et malheur à celui qui voudrait approcher.

Un magistrat, qui a toujours habité Pondichéry, nous a raconté de très-curieuses choses sur cet animal, encore plus intelligent que le chien. C'est lui qui va faire les commissions de son maître, et jamais il ne se trompe. Certaines bonzeries en ont qui sont attachés à l'établissement et qui vont chaque matin faire la quête pour le couvent; ils rapportent fidèlement tout ce qu'on leur donne. Un d'eux s'avisait, chaque matin, d'aller quêter pour son propre compte; quand il avait rassemblé une certaine quantité de petites pièces, il se présentait devant la boutique d'un marchand de cannes à sucre, celui-ci en donnait pour son argent et l'éléphant s'en régala. Un jour il s'adressa à un marchand qui ne lui donna pas son compte; pour se venger, il renversa la boutique avec sa trompe et s'en alla paisiblement.

Ce magistrat recevait souvent la visite d'un éléphant quêteur et toujours il lui donnait une brassée de cannes à sucre. Un jour qu'il se promenait devant une bonzerie, il vit un éléphant s'élancer sur lui, le saisir avec sa trompe, le placer sur son dos et l'emporter dans une cour peu-

plée d'éléphants au milieu desquels il le déposa. C'était son visiteur qui l'avait reconnu et qui le présentait à ses compagnons. «Je les régalaïs tous de cannes à sucre, ajouta mon narrateur; je ne pourrais vous dépeindre la fête qu'ils me firent, et, si jamais quelque grave péril m'avait menacé, je n'aurais eu qu'à me réfugier au milieu d'eux, certain d'y trouver une protection efficace.»

Aimez-vous les diamants, chères lectrices? Dans ce cas, je vous conseille de profiter de l'occasion; on va en vendre à Londres une quantité telle, qu'ils vont certainement baisser. Diamants de la reine d'Espagne, diamants d'une foule de grandes dames qui affichaient un luxe effréné il y a quelques années; enfin, diamants du duc de Brunswick, qui en possédait une collection renommée dans toute l'Europe.

Hélas! on peut dire des diamants ce qu'on a dit de l'or: eux non plus ne font pas le bonheur. Je ne sais si j'ai jamais connu quelqu'un de plus malheureux que ce prince, dont la curiosité parisienne s'est si longtemps occupée. Possesseur d'une fortune immense, il passait sa vie entre la crainte d'être empoisonné et celle d'être volé; aussi ne prenait-il jamais un repas chez lui, et se condamnait-il à mener la vie de restaurant. Renfermé toute la journée chez lui, il passait son temps à se tourmenter l'esprit. Vous avez toutes vu, en passant, son curieux hôtel de l'avenue de Friedland, avec cette couleur rose qui tonne au bâtiment quelque chose de grotesque. Eh bien, ce séjour n'était pas moins inabordable que le château de Barbe-Bleu.

Un jour j'y fus conduit par une personne de sa connaissance intime, et franchement ce n'était pas petite chose que d'en franchir les grilles. Quand on avait subi l'inspection d'un concierge plus rébarbatif que le Cerbère de la fable, on arrivait dans un vestibule où l'on était reçu par de grands valets silencieux. L'introduit poussait un bouton, et aussitôt la muraille s'ouvrait pour vous présenter un fauteuil de satin bleu; on y prenait place, et l'on se sentait transporté au premier étage. Un autre bouton poussé par une main qui en avait l'habitude, vous ouvrait une antichambre; après un moment d'attente, on arrivait au sanctuaire, meublé avec un luxe princier; cet appartement était tout en fer, à l'épreuve d'une surprise et d'un incendie. Le prince fut assez gracieux, il nous montra diverses curiosités, entre autres son coffre-fort qui peut passer pour l'idéal du genre; non-seulement il était en acier et d'une épaisseur à défier les canons Krupp, non-seulement un ingénieux appareil de mitrailleuses était disposé de manière à foudroyer l'indiscret qui eût tenté d'y porter la main, mais il était retenu par des crampons de fer qui, au besoin, eussent pu le lâcher et le laisser tomber au fond d'un puits où il eût défié toutes les atteintes. Je suis sortie de cette maison avec une sorte de tristesse et en pensant à ce vers de notre La Fontaine:

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

GAZETTE AGRICOLE

Nous détachons du dernier rapport du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture de la Province de Québec, quelques résolutions concernant divers sujets qui intéressent le public mais particulièrement la classe agricole.

Voici le texte officiel des délibérations du Conseil:

EXPOSITIONS PROVINCIALES

«M. le Président du Comité ayant donné des explications détaillées au sujet d'un terrain convenable pour y tenir les expositions provinciales, il fut résolu: Que l'Hon. Commissaire de l'Agriculture de la Province de Québec soit prié de se mettre en communication avec

l'Hon. Ministre de l'Agriculture de la Puissance pour obtenir la jouissance de 50 à 60 arpents sur la ferme Logan, à Montréal, pour y tenir les expositions provinciales et y ériger des bâtiments permanents convenables.

«M. le Président ayant fait quelques remarques au sujet des pouvoirs du comité du terrain de l'exposition, l'Hon. Commissaire de l'Agriculture étant présent déclare remettre entre les mains de ce comité tous les pouvoirs qui lui sont conférés par une certaine résolution du Conseil d'Agriculture, en date du 11 mars 1874.

«M. Massue, secondé par M. Sommerville, fait motion: Que la prochaine Exposition Provinciale ait lieu cette année en la cité de Montréal.

«M. Gauvreau, secondé par M. Landry, fait motion en amendement: Que la prochaine Exposition Provinciale ait lieu à Montréal, et que cette ville offrant tous les avantages nécessaires, ce Conseil espère qu'elle sera choisie comme étant la place la plus convenable pour y faire une exposition inter-provinciale.

«La motion en amendement mise aux voix est perdue sur division. Pour: MM. Gauvreau, Landry, Pilote—3. Contre: MM. Beau-bien, Benoit, Blackwood, Casavant, Gaudet, Massue et Sommerville—7.

«La motion principale mise aux voix est adoptée sur même division.»

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE

«Lecture d'une lettre de M. McEachran, professeur d'art vétérinaire, exposant au comité les inconvénients qui résultent pour les professeurs et les élèves des dispositions actuelles d'un local beaucoup trop petit pour le besoin de l'Ecole; soumettant en même temps un plan détaillé de nouvelles constructions que M. McEachran se propose de bâtir pour réunir sous le même toit la salle de lecture, le musée, la pharmacie, l'infirmerie et tout ce qui dépend du Collège Vétérinaire, et demandant au Conseil un octroi annuel supplémentaire de \$800 pendant une période de dix années en sus de l'allocation actuelle, le Conseil acquiesçant alors le privilège d'envoyer vingt boursiers qui suivraient le cours gratuitement.

«En considération de l'importance pour cette Province d'encourager un grand nombre de jeunes cultivateurs à se livrer à l'étude de l'art vétérinaire, et prenant également en considération les faits énoncés dans la lettre du professeur McEachran, au sujet de l'absolue nécessité d'un local convenable pour les étudiants et des facilités indispensables au Collège actuel, pour l'instruction du nombre des élèves qui fréquentent actuellement le Collège Vétérinaire, le Comité recommande que le montant alloué à présent par le Conseil d'Agriculture pour les professeurs, les boursiers, le loyer, etc., en rapport avec ce Collège, laquelle somme formant en tout un total de \$1,000 par année, soit payée à M. McEachran.

«Que cette somme de \$1,000 soit payée par le Conseil d'Agriculture au professeur McEachran pendant une période de dix années, et qu'en considération du paiement de cette somme additionnelle de \$800 par an, payable à M. McEachran par le Gouvernement de cette Province, formant un total de \$1,000 par année, M. McEachran s'oblige à construire, sur Union Avenue, à Montréal, toutes les bâtisses nécessaires suivant les plans qui accompagnent sa lettre. M. McEachran s'engage de plus à donner l'instruction gratuite à 20 élèves boursiers que le Conseil d'Agriculture aura le privilège d'envoyer au Collège Vétérinaire et qui auront le droit de suivre le cours du Collège tel qu'énoncé dans la lettre de M. McEachran.

«Résolu:—Que ce Comité, en vue de favoriser l'érection des futures bâtisses et en même temps d'assurer la fondation permanente du Collège Vétérinaire à Montréal, tel que représenté par la lettre de M. McEachran, croit devoir recommander qu'une requête soit adressée au Gouvernement Provincial pour demander qu'un octroi annuel de \$800 soit accordé au Collège Vétérinaire, tel que cela se pratique pour les écoles d'agriculture.»

JUGES DES COMICES

«M. Gauvreau, secondé par M. Casavant, fait motion: Que chaque Société d'Agriculture ait le droit de donner le nom de deux de ses membres pour agir comme juges à la prochaine exposition, en donnant au Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, leur qualité, leur lieu de résidence, etc. Cette motion est référée au Conseil Exécutif.»

ÉCOLE D'AGRICULTURE

«M. le Président soumet un rapport au nom du Comité chargé de visiter Richmond au sujet de l'établissement d'une école d'agriculture dans cette localité, pour l'avantage des cultivateurs dans les townships de l'Est.

«M. Benoit, secondé par M. Marsan, fait motion: Que le rapport du comité chargé de visiter Richmond pour y fonder une école d'agriculture, pour la population anglaise des townships de l'Est, soit reçu, et que les recommandations qui y sont contenues soient approuvées, et que cette nouvelle école soit mise sur un pied d'égalité avec les autres écoles d'agriculture de cette Province. Adopté.»

RÉCOMPENSES

«M. Marsan, secondé par M. Gauvreau, fait motion: Que M. Landry, auteur du traité

d'agriculture portant la signature «Jacques-Cartier», et qui a été couronné par ce Conseil, comme étant le meilleur, reçoive pour son travail la prime offerte par le Conseil, consistant en une médaille en or et une somme d'argent de \$300. Adopté.»

LE TONNERRE

Parmi les peurs fondées se trouve la peur du tonnerre. Ceci est plus sérieux qu'une histoire de revenants. Le meilleur moyen de se protéger contre la foudre consiste à soustraire l'électricité des nuages avec des paratonnerres qui conduisent cette électricité dans des puits perdus. Mais n'a pas qui veut des paratonnerres; et quand on en a, il s'agit de les bien entretenir, sans quoi ils appelleraient la foudre sur les maisons au lieu de l'en écarter. Les girouettes à fer de lance sont à éviter.

En temps d'orage, tenez closes les portes et les fenêtres, afin de ne pas établir de courants d'air, éloignez-vous de la cheminée et dispensez-vous de recevoir les éclairs en plein visage.

En dehors de la maison, évitez les arbres, surtout s'ils sont pointus comme les peupliers. Evitez aussi le proche voisinage des courants d'eau, des meules de gerbes dans les champs.

Si vous êtes en voiture, allez au pas, ne trottez ni ne galopez lorsque le mauvais nuage est au-dessus de vous.

Si, par un orage affreux, vous vous trouvez en pleine très-découverte, arrêtez-vous et couchez-vous à plat ventre. Tout ce qui fait pointe attire la foudre, et c'est le cas du voyageur isolé dans une plaine; il fait pointe lui aussi, et attire l'électricité.

Ne sonnez pas les cloches et méfiez-vous des clochers pointus.

EFFETS DE L'IMAGINATION

Est-il de plus singuliers phénomènes à enregistrer que ceux dont l'esprit de l'homme peut fournir parfois des exemples?

Il était dernièrement question d'un médecin qui prétendait avoir constaté sur ses malades et sur lui-même l'effet produit par un aimant. Un autre médecin se trouve qui veut avoir le cœur net de cette assertion, selon lui, parfaitement erronée. Il arrive avec un morceau de fer ayant la forme d'un aimant ordinaire, mais sans aucune faculté magnétique, en face d'un des malades, qui, à la vue de ce prétendu aimant, tombe aussitôt en convulsion. Pure influence de l'imagination.

Quelques jours plus tard, le même personnage, devant présider une réunion, le médecin investigateur a soin de faire loger auparavant toutes sortes d'aimants réels dans le fauteuil où doit s'asseoir notre homme, sur le bureau où il doit s'appuyer, mais sans qu'il puisse les voir...

«Pendant la séance—dit l'observateur—il n'eut aucun trouble nerveux; la séance terminée, il déclara, sur ma demande, qu'il était dans un parfait état de santé; seulement, quand il sut qu'il avait été entouré de puissants aimants, il manifesta autant de surprise que de crainte, comme s'il n'était pas sûr d'être encore bien portant.»

Cette histoire nous étant revenue en mémoire l'autre jour, nous la répétâmes alors à une respectable personne qui était là: «Ceci, nous dit-elle, n'est qu'une drôlerie à mettre au compte de l'imagination humaine, mais écoutez une histoire terrible:

«Il y a de cela un certain nombre d'années. Mes deux jeunes fils étaient alors en apprentissage dans le même atelier d'ébénisterie du quartier Saint-Antoine. L'on venait de condamner à mort ce médecin qui avait empoisonné sa maîtresse, et d'un jour à l'autre la sentence devait être exécutée sur la place de la Roquette. La chose causait une grande émotion. Il arriva que des ouvriers ou d'autres apprentis de l'atelier mirent en avant le projet d'aller voir l'exécution.—Folles idées de jeunes gens qui veulent savoir...—Ce fut décidé. Quand on crut connaître le jour fixé, on se leva avant l'aube, on partit et on alla s'installer sur la place où l'instrument était dressé... On attendit, en causant de choses et d'autres. Vers le point du jour, un mouvement se fit, la porte de la prison

s'ouvrit. — Alors mon plus jeune fils : « Oh ! je sens que je ne pourrai jamais regarder ça ! » fit-il, et, cachant sa tête dans ses deux mains, tournant le dos à l'échafaud, il s'appuya tout tremblant contre le tronc d'un arbre. Il ne regarda pas en effet ; mais son frère regardait, et, tout en suivant des yeux les détails de l'exécution, il en faisait l'énoncé à mi-voix : « Ah ! le voilà qui sort ! — Comme il est blême ! — Il marche ! — Il monte ! — On l'attache ! — On le pousse ! — Le couteau tombe ! — C'est fait !... Allons-nous-en maintenant. »

« Le jeune frère, appuyé contre son arbre, n'avait rien vu ; mais l'imagination avait fait son œuvre. Il fallut, pour revenir, que deux des ouvriers le soutinssent sous les bras. Incapable de travailler, il nous fut amené. Nous le fîmes coucher. — Deux heures plus tard, il délirait. — Et le surlendemain, il était mort. »

L'imagination est, en réalité, la plus puissante faculté de l'homme. Heureux est-il quand il sait, selon le cas, ou la dompter ou ne la suivre qu'en bons lieux !

EUGÈNE MULLER.

NOUVELLES DIVERSES

La Législature de la Nouvelle-Ecosse se réunira le 11 mars.

Le writ pour l'élection des Deux-Montagnes est émané. La nomination aura lieu le 15 courant et la votation le 22.

La Compagnie d'assurance *La Citoyenne* a décidé, dans son assemblée annuelle du 3 courant, d'augmenter son capital de \$1,000,000.

NOMINATION.—On assure que M. Blake sera nommé Président de la nouvelle Cour Suprême, dont la création va se faire sans doute durant cette session fédérale.

PERTES.—Les pertes éprouvées par la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Sorel et Chambly, par l'incendie de leur dépôt de machines et d'engins, s'élèvent à \$28,000, et rien à peu près n'a été sauvé. Le montant des assurances n'est pas connu.

NOUVEAUX JOURNAUX.—Le premier numéro de *L'Avenir de Beauharnois* a paru dans cette dernière ville.

A Québec, le *Journal de St. Roch*, feuille nouvelle, a aussi fait son apparition. Succès à nos deux confrères.

Le *Franco Canadien*, de St. Jean, nous apprend que les travaux de la manufacture de chaussures sont poussés avec une vigueur extraordinaire. L'outillage s'installe rapidement, et l'on nous assure que les opérations commenceront régulièrement dans une quinzaine.

OTTAWA.—Le photomètre pour éprouver la qualité du gaz à éclairage est maintenant en opération dans le département du Revenu de l'Intérieur, sous la direction de M. Aubin, un des hommes les plus savants du pays.—Le gaz fourni à la cité a été soumis à l'épreuve au moyen de ce magnifique appareil, et plusieurs expériences ont donné les meilleurs résultats.

QUESTION DES ÉCOLES.—Des nouvelles de Bathurst nous apprennent que les troupes vont être retirées de Caraque, maintenant que l'agitation a cessé. Toutes les personnes qui ont pris part à l'émeute sont maintenant sous les verrous. A l'enquête, deux des détenus ont été relaxés ; un troisième a subi son procès.

L'archevêque de Québec a fait sa visite annuelle aux couvents et aux institutions de charité.

Plusieurs changements dans le cérémonial ont été faits à la Basilique, dimanche. Il en sera fait d'autres, dit-on, le 15 courant, entr'autres le Rituel Romain sera substitué au Rituel Français.

Durant le dernier mois, 638 malades ont été entretenus gratuitement au Dispensaire des Sœurs de charité de Québec.

BATEAU BESSEMER.—La disposition intérieure de ce navire a pour but, on le sait, de supprimer le mal de mer en mettant les cabines des navires à l'abri des effets du roulis. Le procédé employé par M. Bessemer pour arriver à ce résultat consiste, nous l'avons dit, à suspendre le salon ou la cabine sur des pivots qui

lui permettent de rester toujours dans une position verticale, quelle que soit celle de la coque du navire.

Le bateau Bessemer a été lancé il y a quinze jours. Des essais faits dans l'*Humber* ont permis de constater que sa marche atteint une vitesse de 22 kilomètres à l'heure, vitesse qui sera encore augmentée quand les machines auront été complétées, et permettra de faire en une heure environ la traversée du Pas-de-Calais.

L'ACCIDENT A LA SALLE HAZARD.—Le pignon du Q. n's Hall, qui avait été détruit il y a plusieurs mois, a été renversé mercredi de la semaine dernière, amenant dans sa chute la destruction partielle de la salle de danse de signor Hazard.

Trente couples de jeunes gens étaient présents dans cette bâtisse lorsque l'accident arriva, pour assister au 3me bal des célibataires. La 9me danse était sur le point de commencer lorsqu'un craquement résonnant, les débris du mur furent lancés dans l'appartement, au milieu des danseurs, causant dans le parquet une ouverture de 15 à 18 pieds, dans laquelle un certain nombre de danseurs fut précipité. Heureusement que les personnes n'ont eu que des blessures légères.

EFFRAYANTE CATASTROPHE A QUEBEC.—Mercredi de la semaine dernière, à neuf heures du soir, une avalanche énorme s'abattit sur une maison à deux étages en bois, au pied du Cap, occupée au premier par Nicholas Haberland et les membres de sa famille, au nombre de quatre ; au second, par John Gibson, sa femme et cinq enfants.

Dans une chambre en arrière, vivait la mère de Haberland, vieille, âgée de 75 ans et malade depuis 10 ans.

On commença à accourir de tous côtés et la foule se mit à travailler au sauvetage des malheureux.

On retira des décombres le corps de John Gibson ; à voir l'état de ses vêtements il était sûr qu'il avait lutté effrayamment contre la mort.

Une petite fille fut ensuite retrouvée, puis le corps de Madame Gibson. Celle-ci devait avoir rendu le dernier soupir depuis une heure environ ; son corps était encore chaud. Elle paraissait avoir eu une douloureuse agonie.

Les autres enfants furent aussi retrouvés peu après. Tous, à l'exception de la petite Kate, avaient la contenance de personnes endormies.

Voici quelle est la liste des victimes :

Johnna O'Keefe, épouse de feu Patrick Haberland, âgée de 75 ans.
John Gibson, âgé de 35 ans.
Mary O'Brien, sa femme, âgée de 36 ans.
Leurs enfants, John Francis, âgé de 9 ans ; Mary, âgée de 8 ans ; Richard, âgé de 6 ans ; et Eliza Ann, le bébé, âgée de 1 an.

L'aile droite de l'Asile de Beauport a été sauvée, mais l'ameublement a été très-endommagé.

M. Vincelette croit que le plafond de la chambre No. 9 était en feu avant le lit de cette même chambre, et l'on est à peu près certain que l'une des deux personnes dont les restes ont été trouvés dans la bâtisse est celle qui a mis le feu.

Il y a encore assez de chambres dans la division des femmes pour en recevoir un grand nombre.

Cent d'entre elles seront logées au collège Brown et 250 dans la partie de l'Asile qui n'a pas été brûlée, de sorte qu'il ne sera pas nécessaire de conduire ces pauvres femmes à la ville. Environ 25 des moins folles ont été renvoyées à leurs parents.

Samedi 30, le Dr. Landry a reçu une foule de télégrammes de personnes s'informant de parents et amis détenus à l'Asile et qui pouvaient avoir été brûlés. D'après tout ce que l'on peut voir, le nombre de personnes décédées dans ce terrible accident est de 20, mais il n'y a eu que les corps de deux personnes trouvés sous les ruines.

L'enquête du coroner est commencée. Les pertes sont énormes. Elles s'élèvent à \$120,000.

La lingerie était riche et considérable dans cette maison. La plupart des gardiens et gardiennes ont presque tous perdu leurs effets.

Le magasin de l'Asile contenait des marchandises nouvellement arrivées pour une somme de 4 à \$5,000. Rien n'était assuré et tout a été détruit.

La partie incendiée était assurée pour \$23,650. Les pertes retombent sur trois compagnies la "London", "Liverpool et Globe", et la "Compagnie d'assurance de Québec" et le "North British", la première pour \$7,133 et les deux autres pour \$8,258 chacune. L'ameublement était assuré pour \$18,000, dont \$12,000 dans l'"Etna" et \$6,000 dans la "Hartford".

Les autorités de l'Asile ne pourront retirer des assurances que la somme de \$41,650. Ce qui constitue pour les propriétaires une perte sèche d'au moins 70 à \$80,000.

Les Pastilles du Dr. Nélaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

SEMAINE POLITIQUE

Après la réunion du Parlement fédéral à Ottawa, l'événement le plus intéressant de la semaine pour la province est à coup sûr l'exposé budgétaire que M. Robertson, notre trésorier, a présenté à la Chambre.

Avec un peu d'attention et cinq minutes de lecture, tout lecteur saura ce que coûte et rapporte chacune des branches du service administratif de la Province de Québec.

Un résultat consolant, dès d'abord, c'est que les recettes ont dépassé les prévisions, toujours un peu exagérées pourtant, du ministre des finances.

Voici les principales sources du revenu ainsi que le chiffre des recettes :

RECETTES

Subvention fédérale et intérêt....	\$1,131,690
Terres de la Couronne.....	542,140
Timbres.....	131,920
Fonds des jurés.....	34,304
Licences d'auberges.....	141,597
Palais de justice (Montréal).....	2,078
Licences de mariage.....	7,482
Education.....	10,991
Police.....	18,066
Emprunt municipal.....	14,737
Gazette Officielle.....	16,578
Intérêt.....	52,231
Divers.....	21,694
Remboursements.....	15,651

Total..... \$2,041,174

qui ajoutées à la balance en caisse, forment un total de \$2,989,176.

Avant d'entrer dans l'exposé des dépenses, M. Robertson déclara qu'il fallait songer à les réduire, attendu que les recettes du département des terres seront beaucoup moindres que par le passé.

DÉPENSES

Les dépenses de l'année dernière ont été de \$1,927,034 comme suit :

Législation.....	\$173,292
Gouvernement civil.....	146,766
Justice.....	469,472
Education.....	320,166
Agriculture, Colonisation, etc.....	242,076
Travaux Publics.....	161,147
Charités.....	137,800
Réforme.....	218,224
Gazette Officielle.....	10,147
Terres de la Couronne.....	128,574
Chemin de fer du Sud-Est.....	38,700
Divers.....	18,462

L'excédant des recettes sur les dépenses a donc été de \$104,140, ce qui laisse en banque à l'avoir de la province, une balance totale de \$1,051,404.

Quant aux recettes de l'année 1875, l'Hon. trésorier les estime à \$2,194,225.

Les dépenses, toujours d'après évaluations s'entend, s'élèveront à \$2,217,623, laissant un déficit de \$23,398, si on les compare à celles de 1874.

Quant à l'emprunt provincial, M. Robertson a donné sur les efforts faits à Londres pour émettre les débentures sur un marché que des bruits défavorables avaient préjugé contre nos ressources et nos moyens, des explications qui ont paru satisfaire la Chambre. M. Alexander, alors à Londres, dont le témoignage a été invoqué par l'Hon. trésorier, a confirmé les avancées de M. Robertson.

Près de deux mille personnes assistaient jeudi, 4 février, à l'ouverture du Parlement à Ottawa. Les galeries étaient encombrées, et dans la salle du Sénat les broderies des uniformes se mêlaient à la soie, au velours, aux flots de dentelles des élégantes toilettes des dames.

M. Kimber, l'huissier de la Verge Noire qui, le premier a introduit sous les voûtes du palais législatif, cette charmante légion féminine qui rompt si heureusement la monotonie des habits noirs, a fait les honneurs du logis avec une politesse aimable et le sourire mélancolique du fonctionnaire officiant pour la dernière fois.

M. Kimber va, dit-on, prendre sa retraite, aussitôt que son successeur possédéra la souplesse grave et digne nécessaire aux trois saluts de l'étiquette officielle.

DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures les portes du Sénat s'ouvrirent, et lorsque chacun fut placé, Son Excellence le Gouverneur-Général s'exprima comme suit :

Honorables Messieurs du Sénat,

M.M. de la Chambre des Communes,

J'éprouve une vive satisfaction à vous voir réunis d'aussi bonne heure, et à l'époque la plus propice de la saison.

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST

Je dois vous féliciter sur l'organisation de la force de police du Nord-Ouest et sur le succès de ses opérations. Elle a matériellement contribué à la confiance et au bon vouloir parmi les tribus indiennes, en supprimant le trafic des liqueurs, en établissant un commerce légitime, et, par-dessus tout, en protégeant la vie et la propriété dans les limites du Territoire. Un autre effet de la présence de la police dans le Nord-Ouest a été de rendre le gouvernement capable de réduire les établissements militaires dans cette partie du pays.

La négociation d'un traité de paix avec les Crees et les Sautaux du Nord-Ouest pour la cession du territoire, peut être considérée comme une garantie de la continuation des relations amicales avec les tribus indiennes du Nord-Ouest.

TOURNÉE OFFICIELLE

Dans le cours de l'été dernier, j'ai eu le plaisir et l'avantage de visiter une très-grande partie de la Province d'Ontario, y compris tout le littoral de la Baie Georgienne et du Lac Supérieur.

Cette excursion officielle m'a permis de me former une meilleure idée de la grande étendue des terres comparativement bien colonisées et de celles qui sont encore en friche.

J'ai reçu partout l'accueil le plus cordial, et j'ai été heureux de constater avec l'esprit d'entreprise, le contentement et la loyauté qui régnaient partout.

COUR SUPRÊME DU CANADA

J'appellerai votre attention sur une mesure concernant la création d'une Cour Suprême. Depuis l'établissement de la Confédération cette mesure est devenue plus nécessaire d'année en année ; elle est essentielle à notre système de jurisprudence et au règlement des questions constitutionnelles.

LOI DE FAILLITE

Vous aurez à vous occuper aussi d'un projet de loi relatif à la question si importante des faillites.

RÉORGANISATION DU NORD-OUEST, ASSURANCES, DROITS D'AUTEUR

Il vous sera soumis en outre des mesures pour la réorganisation du gouvernement du Nord-Ouest, la refonte des lois relatives à ce territoire ; une loi générale sur les assurances ainsi qu'une autre loi au sujet des droits d'auteur.

EXPLORATION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

L'exploration de la route du chemin de fer du Pacifique a fait des progrès satisfaisants. On a pris des mesures pour assurer la construction prochaine de l'embranchement de la Baie Georgienne et pour pourvoir à une jonction avec les lignes de chemins de fer de l'Est. Le rapport des explorations depuis le Lac Supérieur jusqu'au Fort Garry, qui sera prêt dans quelques jours, fournira des informations sur lesquelles on pourra demander des soumissions pour la construction des parties Est et Ouest de cette section, de façon à pouvoir atteindre les eaux navigables.

ESTIMÉS

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les comptes de l'année dernière vous seront soumis.

Les estimés pour la présente année fiscale vous seront aussi présentés. Je pense que vous les trouverez établis avec toute l'économie que l'efficacité du service public exige.

COMMERCE CANADIEN

Hons. Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,

Je suis heureux de voir que, malgré la crise commerciale qui a sévi sur tout le continent, le commerce du Canada est dans une excellente condition et que le ralentissement que nous avons éprouvé dans quelques branches d'industrie, durant la dernière année, n'a pas été plus grand qu'on pouvait naturellement le prévoir.

TROUBLES DU NORD-OUEST, COLOMBIE ANGLAISE

On vous soumettra des documents concernant les troubles du Nord-Ouest et relatifs aux négociations survenues entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie Anglaise au sujet du chemin de fer du Pacifique.

Pendant la vacance on a pris des mesures pour obtenir une action conjointe des diverses provinces de la Puissance dans le but d'encourager l'immigration d'Europe sous la direction générale des officiers du Canada. On espère que cette mesure aura l'effet d'augmenter l'efficacité et l'économie dans cette branche du service public.

CONCLUSION

Confiant que je suis en votre prudence, en votre habileté et en votre dévouement patrio-

tique aux grands intérêts qui vous sont confiés, j'appelle la bénédiction divine sur vos travaux.

Voici pour l'Europe: le Parlement anglais s'est ouvert à Londres; les Alphonssistes semblent gagner du terrain en Espagne; en France, l'Assemblée s'est ajournée sans prendre de décision finale sur le bill Ventavon.

En Orient, un bébé de trois ans, le fils du Prince Kung, a été proclamé empereur de la Chine.

A. A.

LE SÉNATEUR FABRE

« Nous saluons avec plaisir l'élévation de M. Hector Fabre au Sénat. Le rédacteur de l'*Événement* fait honneur aux lettres canadiennes, et si le talent, si la culture intellectuelle compte pour quelque chose dans la politique, sa place est depuis longtemps marquée dans nos assemblées délibérantes. Esprit fin et prime-sautier, intelligence d'élite, caractère honorable, il saura prendre une position distinguée. »

Nous n'ajoutons qu'une chose à cette juste appréciation de la *Minerve*, c'est que dans les qualités énumérées et réelles du titulaire, il y a de l'étoffe pour y tailler vingt sénateurs au lieu d'un.

POESIE

L'HÉLIOTROPE

L'héliotrope entr'ouvre à l'Orient sa fleur,
Où tremble en se jouant la lumière irisée,
Et sourit au travers de l'humide rosée,
Comme un bel oeil d'azur où se suspend un pleur.

Il est midi. La fleur par le soleil baisée,
Aspire avidement son ardente chaleur,
Le flamboyant amant, de sa lèvre embrasée,
La brûle et fait pâlir sa vivante couleur.

Enfin, toute flétrie, elle demande l'ombre;
Mais le Dieu, la criblant de ses flèches sans nombre,
Lui verse sans pitié son implacable jour.

C'est après ce destin que soupire mon âme,
Et dût-elle en mourir, ah! verse-lui ta flamme,
Soleil, ardent soleil du pur et chaste amour!

LE MOT DE L'ENIGME

« Ce qu'il y a de plus digne
d'être montré aux hommes,
c'est une âme humaine. »
« The one thing worth
showing to mankind is a human soul. »
(BROWNING.)

XII

(Suite)

Tous ceux qui ont navigué par une belle nuit d'été sur la mer qui baigne ces rivages enchanteurs, tous ceux-là, sans doute, connaissent l'impression indéfinissable, mélange de paix et de transport, d'enthousiasme et de recueillement que l'on éprouve parfois à cette heure où le ciel étoilé atteint l'intensité de son éclat, et où la mer lumineuse et limpide n'est plus qu'un miroir immense où se reflète l'immensité céleste. Nous étions devenus silencieux: au bout d'un instant je me levai, et je me rapprochai du bord du navire pour mieux contempler la beauté de cette nuit, et là, les mains jointes et la tête levée, il sortit de mon cœur une de ces prières inarticulées où le bonheur du moment présent se confond avec l'admiration des merveilles de Dieu, et où véritablement l'âme se sent plus grande que l'univers tout entier, parce que, seule, elle peut rendre grâce à celui qui a créé et l'univers et elle-même!

Lorenzo m'avait suivie; il s'était assis sur le banc qui longeait le bateau, et la tête appuyée sur une de ses mains, le dos tourné à la mer, il me regardait. Dans ce moment de religieuse émotion, je pris son autre main, et, la serrant dans les miennes: « O mon ami, lui dis-je, de grâce, un instant, prions et remercions Dieu ensemble. » Pour toute réponse, il saisit mes deux mains et il les baisa l'une après l'autre; puis il se mit à rire doucement, comme

lorsqu'un enfant vous a parlé! Un tréssalement soudain et douloureux traversa mon cœur comme une flèche, et si la lumière eût été plus vive, il m'eût vue pâlir... Mais, quoique ses yeux fussent attachés sur mon visage, il ne remarqua ni ne devina mon émotion.

Beatrice in suso, ed io in lei guardava (1), me disait-il de sa voix la plus caressante; puis il continua: « Tes yeux sont mon ciel, Ginevra, je n'ai pas besoin de lever les miens plus haut. »

Le sentiment que j'éprouvais, et auquel je venais de faire appel, lui était si étranger, qu'il l'avait froissé sans s'en apercevoir!... Ah! Lorenzo, lui dis-je avec angoisse, ce n'est pas ainsi que l'entendait Dante! Ce n'est pas ainsi que l'eût voulu Béatrice... Puis je me tus, obéissant pour la première fois à cet instinct douloureux mais sûr qui arrête sur les lèvres d'une femme toute parole qui (ainsi qu'on l'a si bien exprimé) « est profanée si elle n'est pas comprise. » Tout cela, au surplus, était encore alors chez moi plutôt instinctif que réfléchi. Quelque vif qu'eût été cet éclair d'une vérité que le temps devait développer, il fut passager. Ce mécompte d'un instant ne laissa pas alors une trace profonde. Je ne l'oubliai pas, toutefois, et le souvenir s'en réveilla plus tard.

Lorsque l'on vient de Sicile, la vue du golfe de Naples ne peut pas sans doute inspirer la surprise et l'admiration au même degré que l'éprouvent ceux qui arrivent du Nord. Néanmoins ce fut avec ravissement qu'après avoir dépassé Capri je regardai autour de moi! A droite, l'admirable ligne des montagnes au pied desquelles se déploie la côte de Sorrento; à gauche, Pausilippe et toutes les riantes villas dont ses hauteurs sont couvertes et couronnées; en face, le contour étrange et caractérisé du Vésuve, détaché sur le lointain majestueux des Apennins; enfin Naples, gracieuse et souriante, assise au fond de son beau golfe! Quoi qu'on en puisse dire, et lors même qu'il serait vrai qu'en d'autres lieux il existe de plus magnifiques aspects que celui-là, il semble impossible qu'on puisse s'en souvenir lorsque le spectacle que je viens de décrire se présente aux yeux pour la première fois.

Tandis que nous traversions rapidement le golfe, et que je regardais de tous les côtés avec transport, Lorenzo me désigna la Villa Reale, au-delà de laquelle, entourée d'un grand jardin, se trouvait la maison que nous allions habiter. Demeure charmante qui réunissait ensemble tous les attraits de la campagne et tous les avantages de la ville, et qui, lorsque j'y entrai pour la première fois, me parut ajouter un cadre enchanteur au riant tableau de ma vie future.

A cette époque, nous ne séjournâmes que quinze jours à Naples; mais ce temps me suffit pour apprécier cette nouvelle habitation et pour ajouter, au charme du voyage que nous allions entreprendre, celui de la perspective du retour. Il n'est doux de courir le monde, en effet, qu'à la condition de voir sans cesse, en imagination, le lieu où l'on viendra se reposer ensuite et déposer le trésor des souvenirs recueillis... J'étais loin de prévoir alors, heureusement pour moi, quels seraient ceux que je rapporterais en ce lieu!

Le lendemain de notre arrivée, Lorenzo m'introduisit pour la première fois dans son atelier, et je demeurai stupéfaite de l'exquise perfection des œuvres qui y étaient réunies. Je compris alors que lorsque je l'avais entendu appeler un grand artiste, ce n'était point une vaine flatterie; toutefois, je détournai les yeux malgré moi d'un grand nombre d'entre elles, mais je demeurai les regards attachés avec une admiration sans mélange sur une statue qui était incontestablement la plus belle de toutes celles de l'atelier: elle représentait une jeune fille couverte d'une draperie dont les plis étaient une merveille d'exécution et de grâce; son visage, d'une beauté parfaite, exprimait la douleur et l'effroi, une lampe éteinte était à ses pieds. Jamais, peut-être, Lorenzo n'avait été flatté dans son orgueil d'artiste par une admiration plus vive et plus naïvement intelligente que la mienne:

— O ma Ginevra! s'écria-t-il, si, avant ce jour, j'ai pu être appelé un artiste, que serai-je donc lorsque je t'aurai pour juge et pour modèle?

Il me dit ensuite que sa belle statue représentait une Vestale; et qu'elle devait avoir un pendant:

— Mais, poursuivit-il, pour cette seconde Vestale j'attendais un modèle; maintenant je l'ai...

Il releva mes cheveux de l'une de ses mains, et, tout en m'examinant attentive-

(1) Beatrice regardait le ciel, et moi je la regardais. (Dante, *Paradis*, ch. II.)

ment d'un air pensif, il continua comme s'il se fût parlé à lui-même:

— Oui... ces traits purs, cette noble et ferme attitude de la tête, ces yeux dont le regard est si profond, cette bouche dont l'expression peut être si grave, c'est bien là le type qu'il me faut. Ma noble et vigilante Vestale, mystérieuse et fidèle gardienne du feu sacré, ne saurait être mieux représentée. Nous commencerons demain.

— Pas ici, n'est-ce pas? lui dis-je en regardant avec malaise du côté d'une Bacchante qui semblait à peine pouvoir être l'œuvre de la même main. Lorenzo me regarda avec étonnement et eut l'air de ne point me comprendre. Il était absorbé par son point de vue d'artiste, c'était son excuse, et une excuse peut-être valable. Néanmoins c'était la seconde fois, depuis deux jours, que sa singulière pénétration était en défaut. Il était habile, en effet, à lire, sans qu'elle fût exprimée, une pensée fugitive, et à pénétrer un peu au-delà de la surface; mais plonger profondément dans une âme ou la suivre lorsqu'elle s'élevait à quelque hauteur, ni l'un ni l'autre n'était son fait.

Cependant, lorsque je lui eus clairement formulé mon désir, il s'y rendit à l'instant et il me conduisit dans un atelier voisin de l'autre mais plus petit.

— Comme vous le voudrez, me dit-il. C'est ici qu'auront lieu nos séances, et je vous promets même d'avance, Ginevra, que vous ne verrez dans cet atelier que ce qu'il vous conviendra de regarder.

Tout ceci nous fut débité le lendemain matin par un jeune cousin de Lorenzo, dont le nom était Landolfo Landini, mais que ses amis nommaient habituellement Lando Landi. Il était établi à Paris depuis plusieurs années, et se croyait presque devenu Français; il avait réussi, en effet, à se rapprocher de quelques types du genre désœuvré, aussi facilement imitables que peu dignes d'être imités, et il avait gardé ainsi une sorte de bonhomie et d'esprit naturel qui rachetaient quelques-uns de ses défauts. Mais il réservait surtout son langage d'emprunt pour les salons, où il se berçait de la douce illusion de dissimuler complètement sa nationalité. Lorsqu'il se retrouvait avec ses compatriotes, il permettait au naturel de reprendre ses droits, et c'était alors un flot de paroles qui pouvaient parfois paraître amusantes. Pour moi, le premier jour, je ne le trouvai que fatigant et frivole, et après avoir écouté le récit de mes grands succès de la veille avec un sang-froid dont il eut l'air étonné, je tombai dans une distraction qui avait une double cause.

Pourquoi, la veille, Lorenzo m'avait-il observée toute la soirée avec tant d'attention? C'était la première fois que nous paraissions dans le monde ensemble, et il avait tenu à ce que mon début fit sensation.

Encouragez une Institution essentiellement Canadienne et en dehors des combinaisons tendant à élever les taux d'assurance

CAPITAL: \$5,000,000

DIRECTION LOCALE:
THOMAS WORKMAN, Ect.
AMABLE JODOIN, fils, Ect., M.P.
MAURICE CUVILLIER, Ect.
GEO. D. FERRIER, Ect.
THOS. TIFFIN, Ect.

STADACONA ASSURANCE

Est prête à recevoir des RISQUES contre l'incendie à des conditions exceptionnelles

Les Pertes, quand elles ont lieu, sont payées sans délai.

C. O. PERRAULT, Gérant pour le District de Montréal.

BUREAU: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL

6-3-4-77

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT. \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS:—HON. JOHN YOUNG, Président.

J. F. SINCENNES, Vice-Président.

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P.

JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON. Gérant Général, ALFRED PERRY.

Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS:—BANQUE DU PEUPLE.

BANQUE DU PEUPLE.

5-46-52-1

DECES

Au village de St. Augustin (près de Montréal), le 23 janvier 1875, à l'âge de 48 ans, 5 mois et 6 jours, après une maladie de plus de deux ans, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, Dame Zoé Moquin, épouse bien-aimée de M. Henri Moquin.

Acte concernant la Faillite 1869 ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE DE DESMARTEAU & BRISBOIS, DE MONTREAL, FAILLIS.

Je soussigné, JOHN WHYTE, de la cité de Montréal, syndic officiel, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de me présenter leurs réclamations dans le délai d'un mois, et par les présents notifiés de se réunir au bureau de Whyte, Kerr et Lefebvre, Bâtisse de la Bourse, rue St. Sacrement, en la cité de Montréal, JEUDI, le onzième jour de Mars prochain, à onze heures de l'avant-midi, pour l'examen des faillies, et pour l'arrangement, en général de toutes les affaires de la succession.

JOHN WHYTE.

Syndic.

Montréal, 8 Février, 1875.

6-6-2-85

LA BANQUE DU PEUPLE

DIVIDENDE No. 79.

Les Actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un

Dividende Semi-Annuel de Quatre par Cent, pour les six mois courant, a été déclaré sur le Fonds Capital, et sera payable aux bureaux de la Banque.

LUNDI LE PREMIER MARS PROCHAIN, et les jours suivants.

Le Livre de Transfert sera formé du 15 au 28 Février inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,
A. A. TROTTER, Secrétaire.

Montréal, 30 Janvier 1875.

6-6-3-82

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Actionnaires de la Banque du Peuple, aura lieu aux Bureaux de la Banque, Rue St. Jacques, LUNDI, le PREMIER MARS prochain, à TROIS heures P. M., conformément aux 16ème et 17ème clauses de l'Acte d'Incorporation.

Par ordre du Bureau des Directeurs,
A. A. TROTTER, Caissier.

Montréal, 30 Janvier 1875.

6-6-3-83

MAGNIFIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN ! !

OVIDE FRECHETTE,

LIBRAIRE-ÉDITEUR,

CAISSE D'ÉCONOMIE, RUE ST. JEAN, N. V., QUÉBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris et de Londres un assortiment complet d'articles de Fantaisie et du dernier Goût pour étrennes de Noël et du jour de l'An. On trouvera dans sa Librairie un choix complet de livres d'Eglise très-élégamment reliés avec agrafes et coïncidant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général. Fantaisies pour étagères, Statuettes d'un fini irréprochable, Gravures fines, Chromos Variés, Albums pour Photographies, Fournitures de Bureaux, Papeterie fine, Boîtes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'argent, etc., etc. Mr. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement.

10-49-52-4